



Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 24

ELLE FERA L'OBJET DE TRAVAUX D'EXTENSION

LA RN 43 SERA FERMÉE POUR UNE ANNÉE

Page 4

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 828 Mardi 1er décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAFIK HALLICHE AU MIDI LIBRE

«NOTRE ÉQUIPE COMMENCE À FAIRE PEUR !»

Page 19

ALORS QUE LE MINISTRE DE LA SANTÉ RASSURE LA POPULATION

REPRISE DES COURS SOUS LE SPECTRE DE LA GRIPPE PORCINE

Lire en pages 2 et 3



DJOUDI À L'APN POUR LA LFC 2010

LES 51 AMENDEMENTS DU PARTI DE LOUISA HANOUNE

Page 4

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE PORCINE

Elle débutera dans les tous prochains jours

Le décès de trois personnes ayant contracté le virus de la grippe porcine a ravivé les inquiétudes des Algériens. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière rassure : "nous maîtrisons la situation". Il assure que la vaccination devrait débuter dans les tous prochains jours. Près de 300 personnes ont été contaminées jusqu'à aujourd'hui par ce virus.

PAR MEROUA TOUAHRIA

Avec le décès de trois personnes, l'Algérie est entrée dans une nouvelle phase de la propagation de la pandémie de la grippe porcine. Et pourtant, le ministère de la Santé se veut rassurant. Son premier responsable, en l'occurrence le Dr Saïd Barkat a assuré que toutes les mesures nécessaires sont prises. Et pour



La vaccination contre la grippe A/H1N1 devrait incessamment intervenir.

preuve, a-t-il ajouté, la vaccination contre la grippe A H1N1 devra débuter dans les prochains jours. "900. 000 flacons devront être réceptionnés en début du mois de décembre", a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne III, sur l'émission *Invité de la rédaction*. En tout, l'Algérie a commandé 20 millions de doses de vaccin étalés jusqu'au mois de mai. Ainsi, selon les précisions du ministre de la Santé, "la vaccination

s'étalera dans le temps sur 4 à 5 mois, en plusieurs tranches". D'ici janvier, un million de doses seront utilisées, puis quatre millions pour les mois de février, mars, et avril et ensuite cinq millions pour le mois de mai. Les premières personnes à être vaccinées seront celles travaillant dans le corps médical, les ports et aéroports et les personnes vulnérables.

A plusieurs reprises, le ministre a souligné "qu'il n'y a

pas d'inquiétude sur la prise en charge" de l'épidémie.

"Il y a quatre laboratoires dans le monde qui fabriquent ce vaccin et nous sommes parmi les premiers pays qui se sont portés sur la liste des acheteurs. Nous sommes classés à la 21^e place sur 200 pays" a encore précisé le ministre pour démonter la rapidité avec laquelle l'Etat a pris en charge cette question. Quant à la possibilité de retard dans l'arrivée du vac-

cin, le ministre est catégorique : "nous avons un contrat écrit et signé et nous avons déjà payé. Logiquement, il n'y aura pas de retard". Néanmoins, il est à préciser que le ministre avait annoncé, auparavant, la réception de ce vaccin à la fin du mois d'octobre.

Il est à noter que pour limiter la propagation de cette grippe, une campagne de vaccination pour la grippe saisonnière a été entamé il y a de cela quelques semaines sur le territoire national. "Pour le succès de l'opération, nous avons préféré interdire la vente du vaccin dans les officines et vacciner les personnes vulnérables dans les polycliniques", a expliqué le ministre de la Santé.

En attendant la vaccination contre ce virus ravageur, le ministre de la Santé mise sur la prévention en rappelant aux citoyens les règles d'hygiène à respecter à savoir le lavage régulier et fréquent au savon, avant chaque repas, l'utilisation des mouchoirs jetables pour se moucher.

Enfin, il est conseillé aux citoyens présentant une toux, une forte fièvre, et ressentant des courbatures de prendre attache avec la structure sanitaire la plus proche ou d'appeler le numéro vert 3030.

M. T.

LES ALGÉRIENS ET LA GRIPPE A (H1N1)

Entre sérénité des uns et inquiétude des autres

PAR YOUNES DJAMA

La pandémie de grippe A (H1N1) avance à grands pas dans notre pays. En effet, le nombre total de cas enregistrés jusqu'à ce jour au niveau national est de 299 dont 3 décès, selon les dernières statistiques du ministère de la Santé qui fait état de 11 cas à Alger. Deux cas ont également été enregistrés à Sétif et 2 autres à Annaba. Blida, Ain Témouchent, Constantine, Guelma, Tamanrasset, M'sila, Boumerdès et Tiaret, ont chacune dénombré un seul cas. La rue algéroise, et plus globalement la rue algérienne, accueille avec sérénité la menace; mais plusieurs personnes que nous avons interrogées pensent que c'est une sérénité qui cache mal une appréhension quant à ce que nous réservent les jours à venir. On ne veut pas le montrer, mais la peur s'est d'ores et déjà installée dans les esprits, notamment, après l'annonce des trois décès en raison de la grippe "A".

Tantôt sur un ton moqueur avec, néanmoins, une forte dose de sarcasme, tantôt adoptant un ton sérieux, nos interlocuteurs sont unanimes à juger que les mesures de prévention contre la grippe A (H1N1) par les autorités sanitaires du pays sont «insuffisantes» ou faibles voire même inexistantes. Chafaâ, 41 ans, employé, est de cet avis : «je pense que l'Etat doit mener une vaste campagne de sensibilisation des citoyens dans le cadre de la prévention. Le vaccin doit être disponible dans les brefs délais. Je pense que ce n'est pas trop tard», nous a-t-il déclaré. D'autres ne cachent pas

leur crainte. C'est le cas de Djamel, père de famille, que la maladie inquiète «beaucoup» : «je pense que ça va être une déferlante dans un mois ou deux. De plus, quand on connaît le système de santé algérien, il y a de quoi être très inquiet. J'ai deux enfants qui vont à l'école et je suis déjà très inquiet», nous a-t-il avoué. A la question de savoir ce qu'il pensait des mesures prises à cet effet par les autorités, notre interlocuteur dira : «ce n'est que de la poudre aux yeux». Fayçal, 39 ans, abonde dans le même sens.

Lui aussi ne cache pas ses craintes : «on ne peut qu'être inquiet en raison de la situation désastreuse des hôpitaux et de l'hygiène chez nous!». Interrogé sur ce qu'il pensait des mesures prises pour limiter la propagation de la maladie, notre interlocuteur estime que celles-ci sont «faibles». «On ne peut pas prendre des mesures lorsqu'il n'y a pas d'eau dans les écoles, par exemple!». Pourtant, les autorités ne cessent de rassurer, lui a-t-on répliqué. «C'est le rôle des autorités de rassurer, sachant très bien que les autorités ne peuvent créer la panique; mais la situation est franchement préoccupante».

Nous lui avons ensuite dit que dans certains établissements hospitaliers des gens sont renvoyés chez eux où ils sont tenus d'y suivre le traitement d'usage. Tout en confirmant ce constat, notre interlocuteur déclare : «effectivement, c'est parce que ces hôpitaux sont mal gérés, trop d'incompétents y évoluent!». Un autre citoyen déclare que la rue algérienne demeure indifférente devant la menace de la grippe "A".



Phy Midi Libre

«Les citoyens n'ont en cure (de la maladie)! D'ailleurs, je n'entends personne en parler dans la rue, sauf dans les journaux. En attendant, on continue de parler foot et Egypte», lâche-t-il. Et à propos des mesures gouvernementales, notre interlocuteur ne se fait pas d'illusion. «Vous plaisez ? Quelles mesures? En tout cas, dans les lieux publics, il n'y a rien; les bus sont pleins à craquer alors qu'il suffit d'un seul cas pour contaminer tous les voyageurs». Un autre citoyen regrette l'absence de vaccin : «il faut attendre un bon nombre de victimes pour ouvrir droit à un vaccin», dira-t-il. Ghada, 38 ans, enseignante, pense que cette maladie (la grippe A) est une maladie «comme une autre». «Ce qui est inquiétant, c'est la désinvolture dont font preuve les responsables algériens pour y

faire face». Pour Madjid, 29 ans, cadre supérieur, le dispositif mis en place dans les aéroports est «dépassé à partir du moment où l'on annonce des malades locaux et non plus exclusivement des personnes venues de l'étranger. avec l'arrivée du grand froid, le risque est encore plus grand». Pour le moment, «il n'y a aucun moyen d'attirer l'attention des citoyens qui pensent plus à la coupe d'Afrique et au mondial; la grippe passera même avec des morts, pour la plupart des gens c'est juste une autre façon de mourir», affirme un quadragénaire, croisé à la sortie d'une pharmacie d'Alger centre tout en nous demandant de citer une seule entreprise qui aurait pris des dispositions pour protéger son personnel face à un malade contaminé.

Y. D.

ARRIVÉE DES PÈLERINS ET REPRISE DES COURS

Attention à la contamination !

Les aéroports nationaux sont en alerte rouge. Quelque 36 mille pèlerins débarqueront sur le territoire national, de retour d’Arabie saoudite très touchée par le virus A/H1N1.

PAR AMEL BENHOCINE

Pour cela, un dispositif spécifique destiné à la prise en charge des pèlerins de retour des Lieux Saints de l’Islam devrait être mis en place dans les 19 aéroports où vont débarquer quelque 36 mille hadjs algériens.

C’est ce qu’a affirmé, hier à Alger, M.Saïd Barkat, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière lors de la conférence de presse qu’il a animée au siège de son département. En effet, plusieurs équipes médicales constituées de médecins du service d’épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP), du contrôle sanitaire aux frontières (CSF) et de médecins généralistes de l’établissement public de santé et de proximité, seront à l’accueil.

Un examen médical systématique sera aussitôt effectué sur tous les pèlerins, notamment ceux qui présentent une élévation de la température détectée par la caméra thermique, au niveau d’une salle de consultation au sein même de l’aéro-



Saïd Barkat, hier lors de sa conférence de presse.

port, avant tout contact avec leurs proches. « Toutes les personnes qui présentent un syndrome grippal au niveau des aéroports nationaux feront l’objet de mesures médico-sanitaires strictes », a souligné le ministre. Cela dit, les pèlerins affectés par le virus A/H1N1 seront orientés vers l’hôpital de référence munis de la fiche de déclaration, et ce, dans une ambulance sécurisée. En outre, le ministre a indiqué qu’un traitement à base d’Oseltamivir (Tamiflu et Saiflu) a été prescrit à tous les pèlerins présentant

un syndrome grippal en Arabie saoudite, avant tout embarquement pour le retour.

Autre point fort de la rencontre du ministre avec les journalistes, le strict respect des règles d’hygiène dans les milieux scolaires. « On refuse qu’il y est des écoles sans eau et sans savon liquide », a-t-il martelé. Une conviction qui sonne presque faux quand on connaît l’état d’un grand nombre de nos établissements scolaires à commencer par les sanitaires.

Le ministre de la Santé consent enfin à communiquer la sensibilisation et l’information de la population scolarisée ainsi que son entourage, notamment en informant le personnel éducatif sur le moindre risque afin de ralentir la transmission par la détection précoce des malades.

Le ministre a appelé les directeurs d’établissements à prendre leurs responsabilités en fermant les écoles dès qu’il y a détection de plus de trois cas dans trois classes différentes. Il est à signaler que 88 élèves sont contaminés jusqu’à ce jour dans 11 wilayas du pays. 3 écoles sont actuellement fermées, notamment à Ain Témouchent et Tizi Ouzou.

A.B.

Recommandations sanitaires préventives

Les recommandations sanitaires et les règles d’hygiène préventives contre la grippe porcine sont relatives au lavage régulier et fréquent des mains, au savon liquide de préférence, notamment, en rentrant à la maison et avant chaque repas, ajouté à cela, l’utilisation nécessaire des mouchoirs jetables pour se moucher, éternuer ou tousser.

Dans le même contexte, il est recommandé d’éviter de rendre visite à des personnes présentant des symptômes grippaux et éviter tous les regroupements familiaux (fêtes).

A. B.

25 NOUVEAUX CAS DE GRIPPE PORCINE ENREGISTRÉS DEPUIS DIMANCHE

LA SONNETTE D’ALARME EST TIRÉE

PAR SADEK BELHOCINE

La grippe porcine (A/H1N1) s’est bel et bien installée dans notre pays. C’est n’est pas encore la panique, mais une crainte certaine est perceptible chez les citoyens. Et pour cause, vingt-cinq nouveaux cas, dont un bébé de quatre mois, ont été confirmés en Algérie dimanche, portant le nombre total de personnes atteintes à 299 dont trois décès. L’annonce a été faite hier par le ministère de la Santé. Selon le décompte du département de Saïd Barkat, onze (11) cas ont été enregistrés à Alger. Il concerne un homme de 45 ans récemment revenu du Soudan, une femme de 40 ans, deux jeunes femmes de 28 et de 21 ans, sujets contact. Deux jeunes hommes âgés de 19 et 18 ans, un adolescent âgé de 17 ans, un gar-

çon de 13 ans, une adolescente âgée de 14 ans et un bébé de 4 mois (sujet contact), font eux aussi partie du lot de personnes atteintes de grippe porcine A (H1N1). A Sétif, deux (02) cas ont été également enregistrés. Il s’agit d’une femme de 35 ans et d’un jeune homme de 21 ans. Non loin de là, la wilaya de Batna a, elle aussi, recensé deux (02) cas. Ils concernent une femme de 37 ans et une fille de 12 ans.

AAnnaba, deux (2) cas ont été enregistrés concernant une jeune femme de 25 ans et une fillette de 01 an. Le communiqué du ministère de la Santé signale également trois autres cas en différents endroits du territoire national. Il s’agit d’un (01) cas à Ain-Témouchent relatif à un garçon de 10 ans. L’autre cas a été enregistré à Blida où c’est un jeune homme de 27 ans récemment revenu du Soudan qui a

contracté le virus. Le dernier cas est à Constantine où une jeune femme de 24 ans, récemment revenue de France, a attrapé le virus. En outre, le texte du ministère de la Santé fait état d’un (01) cas à Guelma, un jeune homme de 26 ans. Un (01) cas a été enregistré à l’extrême sud du pays, Tamanrasset. Il s’agit d’un jeune homme de 31 ans. Un (01) cas a été signalé à M’sila, une fille de six ans, sujet contact.

Un (01) cas a été également confirmé à Tiaret, un jeune homme de 21 ans, un cas a été signalé également à Boumerdes, un homme de 35 ans. Le ministère de la Santé assure que les mesures médico-sanitaires prévues dans le plan national de lutte contre la pandémie de grippe A/H1N1 ont été initiées et les investigations épidémiologiques autour de ce cas se poursuivent et rappelle que

le respect de certaines règles d’hygiène permet de réduire les risques de transmission du virus de la grippe. Il s’agit, a-t-il indiqué, du lavage régulier et fréquent au savon liquide de préférence, notamment en rentrant à la maison et avant chaque repas, l’utilisation des mouchoirs jetables pour se moucher, éternuer ou tousser. Enfin le département de Saïd Barkat invite toute personne ressentant les symptômes de la grippe porcine à savoir, une forte fièvre, toux, courbatures, une grande fatigue, à appeler le numéro vert 3030 (appel gratuit) ou consulter la structure de santé la plus proche.

Aceux qui désirent avoir des informations supplémentaires sur cette maladie, ils peuvent consulter le site web "http://www.sante.dz" www.sante.dz mis à leur disposition.

S. B.

Un élève sud-coréen succombe après avoir été vacciné

Un élève sud-coréen est mort d’une hémorragie cérébrale après avoir été vacciné contre le virus H1N1 de la grippe porcine, ont rapporté lundi les médias et les autorités sud-coréennes. D’après le ministère de la Santé, la victime, dont l’identité n’a pas été révélée, est décédée samedi d’une hémorragie cérébrale quatre jours après avoir reçu le vaccin de la grippe A/H1N1. Les médias ont parlé d’une enquête conjointe menée par des experts, le ministère de la Santé, l’Administration de l’alimentation et des médicaments de Corée et l’Institut national des enquêtes scientifiques, selon laquelle il n’y a pas de causalité directe entre le vaccin et l’hémorragie cérébrale de la victime. L’enquête a révélé, selon ces sources, une blessure grave au cerveau qui laisse penser que le patient était dans un état de santé périlleux, et que

son décès pourrait avoir été causé par un anévrisme ou un gonflement de la paroi d’une artère du cerveau. Les autorités sanitaires sud-coréennes ont rapporté 104 décès provoqués par le virus mortel dans le pays.

Le Vietnam enregistre deux nouveaux décès

Les autorités sanitaires vietnamiennes ont annoncé, lundi, avoir enregistré deux nouveaux décès dus au virus H1N1 de la grippe porcine, portant à 44 le nombre de personnes ayant succombé à cette maladie depuis son apparition dans le pays. Selon le ministère de la Santé, le premier cas mortel est celui d’une femme enceinte, âgée de 20 ans, et originaire de la province de Khanh Hoa (sud) qui a été hospitalisée après avoir présenté des symptômes grippaux, avant d’être transférée vers un hôpital général provincial le 19 novembre, où elle a succombé à une défaillance respiratoire cinq jours plus tard. Le deuxième cas enregistré concerne un homme de 59

ans issu de la province de Quang Ninh (nord) décédé dans un hôpital général provincial où il avait été hospitalisé. Le Vietnam a répertorié un total de 10.891 malades de la grippe porcine.

195 morts en Turquie

Trente-quatre personnes sont mortes de la grippe A (H1N1) ces cinq derniers jours, ce qui porte à 195 le nombre de décès dus à cette maladie en plus d’un mois, a annoncé hier le ministère de la Santé. 287 personnes restent hospitalisées, dont une centaine en soins intensifs, a précisé le ministère sur son site internet. La Turquie a annoncé son premier décès dû au virus le 24 octobre. Le ministère de la Santé a renouvelé son appel à la population pour qu’elle se fasse vacciner. La campagne de vaccination a démarré dans la confusion début novembre, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan annonçant qu’il ne se ferait pas vacciner, alors que son ministre de la Santé appelait ses concitoyens à le faire.

APS

ELLE FERA L'OBJET DE TRAVAUX D'EXTENSION

La RN43 inutilisable pendant une année

La Route nationale numéro 43 reliant les wilayas de Béjaïa et Jijel sera fermée à compter de demain 2 décembre 2009 pour une durée d'une année, et ce, pour cause de travaux d'élargissement de la chaussée. C'est ce qu'a annoncé un responsable de la Direction des travaux publics de la wilaya de Béjaïa, intervenant sur les ondes de Radio Soummam. Selon lui, les travaux qui porteront sur la réalisation de trois viaducs sur une longueur de 11,5 kilomètres ont été confiés à trois entreprises de travaux publics. L'extension de cette voie de communication permettra sans doute de mettre un terme aux innombrables bouchons que connaît constamment cette route à grande circulation, notamment en période estivale. A noter que le chemin communal traversant la localité de Boulzazene depuis la ville de Melbou jusqu'aux frontières des deux wilayas limitrophes sera la voie de déviation pour les usagers de la RN43.

Ghilès Aksil

BERROUAGHIA

Les citoyens ferment la RN1

Pneus brûlés, bris de verre..., la ville des Asphodèles (Berrouaghia), où se poursuivaient hier encore les échauffourées entre des centaines de jeunes et des éléments de la Police antiémeute, montre un bien triste visage. Une atmosphère particulière règne, depuis mardi passé, dans cette ville à la suite de l'affichage des listes des bénéficiaires de 383 logements sociaux locatifs.

Les manifestations se sont poursuivies jusqu'à une heure tardive de la nuit, laissant place ensuite aux éléments de la police antiémeute et services d'hygiène de la commune pour nettoyer les rues de la ville de tous les débris et projectiles utilisés par les centaines de jeunes en colère. Alors que tout le monde croyait que le déferlement était passé et que la vie avait repris son cours normal, la population a été surprise de nouveau hier matin par un gigantesque attroupement devant le siège de la daïra bloquant tous les accès à cette structure. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que 46 émeutiers dont 17 mineurs seront présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Berrouaghia.

Hamid Sahnoun

LE PROJET DE LOI DE FINANCES DEVANT L'APN AUJOURD'HUI

Les 51 amendements du parti de Louisa Hanoune

C'est donc aujourd'hui que les députés de l'APN vont adopter le projet de loi de finances 2010 lors. Ce dernier va, sans doute, passer comme une lettre à la poste.

PAR KAMAL HAMED

La commission des finances et du budget, qui a examiné ce projet durant trois semaines n'a finalement introduit que quelques amendements de pure forme alors que les interventions des députés, lors du débat de ce texte la semaine passée, ont été très monotones. Comme d'habitude ce sont les députés du Parti des travailleurs qui ont présenté le plus grand nombre d'amendements. Selon Djeloul Djoudi, le Parti des travailleurs (PT) a présenté 55 amendements mais la commission n'en a retenu finalement que 51. Le parti de Louisa Hanoune, qui a défendu ses amendements au niveau de la commission des finances, compte en faire de même aujourd'hui en plénière. «*Les amendements que nous avons proposé concernent notamment le volet social, la consolidation de quelques budgets sectoriels et portent aussi sur certaines dispositions fiscales*», indique, en effet Djeloul Djoudi, membre de la direction politique du PT. Notre interlocuteur, contacté hier, a ainsi affirmé que le PT a, comme il le fait depuis des années, proposé de porter le Salaire minimum garanti (SNMG) à 35.000 DA alors qu'il est actuellement de 12.000 DA seulement. Apparemment le Parti des travailleurs ne se lasse pas de revenir constamment à la charge alors que cette proposition est à chaque fois rejetée par les députés. Pour Djoudi «*il est nettement insuffisant de consacrer uniquement 100 milliards de dinars à l'augmentation du SNMG*» que le



Karim Djoudi

gouvernement compte augmenter à l'occasion de la tripartite. Outre la question du SNMG, qui sera au centre de la rencontre tripartite de demain, le PT a aussi introduit des amendements relatifs à l'indispensable soutien que doit apporter le gouvernement aux produits de large consommation et à la production nationale. En d'autres termes, le PT, qui n'a jamais admis le «démantèlement» du tissu industriel national, préconise le renforcement des entreprises publiques. Sur un autre plan, le PT recommande, à travers ses amendements, l'augmentation substantielle des budgets de certains secteurs, à l'exemple de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'habitat qui sont, soutient Djeloul Djoudi, «*des secteurs stratégiques*». Ceci «*peut favoriser la création de milliers de postes d'emploi*», a-t-il ajouté. Djoudi annonce que son parti a aussi proposé l'application de la règle de «la réquisition» s'agissant des 1,5 million de logements inoccupés. Dans le but de résoudre la crise de logement le parti souhaite aussi que l'Etat construise



Louisa Hannoune

200.000 logements sociaux en 2010 au lieu de 70. 000 unités seulement comme le prévoit le projet de loi de finances. Cela dit, la commission des finances a introduit des amendements à quelques taxes énoncés dans le projet du gouvernement. Elle a aussi rejeté catégoriquement, selon un député membre de cette commission, un article qui autorise la vente de certains biens fonciers appartenant à l'Etat. Le projet de loi de finances, pour rappel, a été élaboré selon un prix de référence fiscal du baril du pétrole brut à 37 dollars, soit un taux de change de 73 dinars pour un dollar US. Ce projet de loi, qui prévoit un budget de gestion de 2383,0 milliards DA, et dont le budget d'équipement enregistre aussi une hausse par rapport à la loi de finances 2009, intervient avec le début du deuxième programme quinquennal d'investissement public. Et c'est pourquoi il vise, comme l'a souligné Karim Djoudi, «*à assurer le suivi du développement structuré du pays en améliorant l'environnement de l'entreprise*».

K. H.

REPRISE DES COURS AUJOURD'HUI

Le deuxième trimestre s'annonce décisif

PAR MINA ADEL

Après trois semaines de grève, c'est aujourd'hui que les élèves des trois paliers reprendront le chemin des écoles, après que les syndicats, ayant appelé à la grève, aient tous décidé de geler leur mouvement. C'était au tour, hier, du Conseil national autonome des professeurs et des enseignants du secondaire et technique (Cnapest), du Syndicat autonome des travailleurs de l'enseignement (Satef), du Conseil national des enseignants contractuels (Cnec) et du Conseil des lycées d'Alger (Cla) de rejoindre leurs postes de travail après un pénalisant mouvement de grève pour les élèves.

Faut-il dire que cette reprise de travail ne signifie nullement une stabilité permanente du secteur. Le Cnapest a en effet décidé de patienter jusqu'au 27 décembre pour évaluer le travail des commissions mixtes. Le Satef et le Cla, quant à eux, prévoient de reprendre leurs actions juste après les vacances en tenant compte de l'évolution de la situation. En d'autres termes, le deuxième trimestre de l'année scolaire risque fort d'être perturbé si le travail des commissions ne répond pas aux attentes des enseignants. Si ce gel de la grève est un choix pour certains syndicats, il ne l'est pas pour d'autres. Le porte-parole du Cla, Idir Achour, n'a pas hésité à affirmer, vendredi passé, qu'«*au cas où le Cla se retrouverait seul sur le terrain, il serait obligé de revenir sur sa décision*», ceci tout en responsabilisant les autres syndicats quant à la concrétisation ou non

des promesses de la tutelle. Aussi pour le Satef, la décision de reprendre la grève est une obligation face à une action rompue. Un communiqué rendu public, hier, par le Satef précise que «*devant l'Histoire et devant les travailleurs, le Satef, décline toute responsabilité devant l'arrêt d'une mobilisation sans précédent qui était sur le point d'arracher des acquis à la hauteur des espérances, n'étaient la compromission de certains et les mauvais calculs des autres*».

C'est ainsi que l'école, pénalisée durant pas moins de trois semaines, commence à retrouver sa stabilité ponctuée par une difficulté affichée par les enseignants et élèves à rattraper un temps précieux perdu.

Les enseignants-grévistes estiment cependant que la récupération du retard enregistré, en l'état actuel des choses, est possible par l'annulation des deux semaines de vacances prévues respectivement aux mois de février et de mai. Le

porte-parole du Cla, lui a fait savoir qu'il «*refuse de recourir à des heures de récupération avant la satisfaction intégrale et concrète de la plate-forme de revendications*».

Il est à rappeler que cette suspension de la grève ouverte n'est autre que l'aboutissement des entrevues entre tutelle et syndicats que le ministre de l'Education nationale a initié dès que la grève, paralysant son secteur, a entamé sa seconde semaine. Résultats des courses, la signature de trois procès-verbaux avec le Cnapest, le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), et l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef). Ce document engage la tutelle à débattre avec les enseignant, via des commissions mixtes, les modalités d'application sur le terrain de leur plate-forme de revendications.

M. A.

LES CONTRACTUELS REMETTENT ÇA

Rassemblement demain devant le Palais du gouvernement

Les enseignants contractuels tiendront un rassemblement demain devant le Palais du gouvernement en réponse à l'appel lancé par le Conseil national des enseignants contractuels (Cnec), affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap). Ce rassemblement vient, selon un communiqué publié hier par le Cnec, après une évaluation «négative» faite lors du conseil national de ce syndicat tenu jeudi dernier. Les contractuels veulent une nouvelle fois dénoncer, via ce rassemblement, «la marginalisation» de leur statut et appellent le président de la République à intervenir pour régulariser leur situation.

M. A.

GRÈVE DANS LE SECONDAIRE Reprise progressive à Constantine

Les cours ont repris, hier, à Constantine, dans les établissements de l'enseignement secondaire. Dans les différents lycées que compte la wilaya, le corps enseignant s'est concerté pendant l'heure de la première séance. C'est à partir de 9 h que les élèves ont enfin rejoint leurs salles de classe. Selon certains enseignants, il était important de faire le point sur la situation à la lumière des résultats de la réunion du conseil national du Cnapest tenue dimanche à Alger. C'est donc une reprise progressive à Constantine qui intervient après un consensus autour du gel de la grève. Une décision que beaucoup d'enseignants semblent approuver, laissera-t-on entendre. Dans d'autres établissements, ce sont les élèves qui ont fait défaut, la reprise est donc reportée de quelques heures. Le mouvement de grève dans le palier secondaire a enregistré un taux de suivi de 85%, selon le syndicat autonome Cnapest, et de 71% selon la Direction de l'éducation.

N. D.

INAUGURATION HIER DU SALON INTERNATIONAL DU VÉHICULE INDUSTRIEL

44 exposants dont 2 étrangers et un fort engouement des professionnels

La troisième édition du Salon international du véhicule industriel a été ouvert, hier au Palais des expositions de la Safex par Mohamed Bairi, président de l'Association algérienne des concessionnaires automobiles (AC2A) et en même temps P-DG d'Ival Fiat en présence de Sefiane Hasnaoui, P-DG adjoint de Nissan et de Rachid Gasmî, P-DG de la Société algérienne des foires et expositions (Safex).

PAR AMAR AOUIMER

Pas moins de 44 exposants, dont 2 étrangers un Français et un Allemand prennent part à cette manifestation à caractère économique et commerciale ouverte jusqu'au 6 décembre et dont la superficie d'exposition dépasse les 14.000 m². « *Le SIVI, selon la Safex, est né de la nécessité de donner un espace spécifique aux véhicules industriels, thématique qui était, par le passé, prise en charge par le Salon international de l'automobile d'Alger.* »

Etant en plein boom économique où les projets de développement et de construction prolifèrent, l'Algérie a besoin des véhicules industriels et des véhicules utilitaires. Comme l'a indiqué Hasnaoui, le secteur a atteint une phase de maturité concernant



Le Salon international du véhicule a connu un engouement particulier.

Ph : Fouzi B/ Midi Libre

l'utilisation des véhicules industriels. L'assise industrielle existe en Algérie, il faut simplement accélérer le partenariat local et la sous-traitance. « *Notre rôle consiste à relancer l'économie et bâtir un partenariat fécond et efficace avec les pouvoirs publics en accompagnant les mégaprojets, car la qualité de nos produits est irréprochable* » a-t-il

affirmé. Parmi les participants nationaux, on peut notamment citer Diamal SPA Daf, Elsecom Motors (Ford) et Toyota Algérie, ainsi que Renault Trucks Algérie et Bergerat Monnoyeur Algérie, alors que les exposants étrangers sont Krone France Sas et la firme allemande Doll Fahrzeugbau AG située à Baden.

MOHAMED BAIRI, PRÉSIDENT DE L'AC2A AU MIDI LIBRE

«Il est possible aujourd'hui de produire et d'exporter»

Le président de l'association des concessionnaires algériens de l'automobile (AC2A), Mohamed Bairi, explique l'objectif de cette troisième édition du Salon international du véhicule industriel, inauguré hier au Palais des expositions de la Safex. Il explique que le secteur a enregistré une nette progression par rapport aux véhicules de tourisme et prône le partenariat avec les investisseurs étrangers tout en favorisant la production nationale, susceptible, selon lui, de fabriquer des véhicules exportables de qualité.

Midi Libre : Comment se présente cette troisième édition du Salon international du véhicule industriel dans un contexte économique mondial caractérisé par la crise ?

Mohamed Bairi : Nous connaissons actuellement une avancée certaine en matière de montage de véhicules, ce qui est plus facile pour ce qui est des véhicules de tourisme. Il y a donc une constante évolution du développement des projets. Il faut reconnaître qu'il y a une progression importante comparative à l'année précédente, notamment en ce qui concerne la surface d'exposition qui a atteint plus de 1.700 m². Il y a également la participation des banques et la présence de 47 marques de camions sur le marché national.

Existet-il des accords en matière de promotion des véhicules ?

Il y a des facilités notamment avec les usines en plus des investissements dans le cadre de l'Andi. Par rapport à l'année 2008,



Mohamed Bairi, président de l'AC2A.

on relève les taxes qui rapportent entre 34 et 50 millions de centimes, ce qui marque un impact important.

Par ailleurs, on relève un dialogue et une concertation avec les pouvoirs publics pour la concrétisation de plusieurs projets dont certains sont en cours de réalisation. La SNVI a sa propre politique d'investissement et de développement. L'AC2A focalise sa politique sur les véhicules industriels, touristiques et utilitaires. Il s'agit de continuer à avancer car les industriels étrangers ont manifesté leur intérêt de venir en Algérie. Cela pourrait être rapide et efficace.

Qu'en est-il de la pièce de rechange ?

L'AC2A est un concessionnaire automobile ayant pour vocation, en dehors du montage de véhicules, d'échanger des informations entre les différents concessionnaires et surtout, prendre en charge une clientèle de plus en plus exigeante. Aussi, le service après-vente et la disponibilité de la pièce de

rechange sont également de notre ressort. Il ne faut pas donc brûler les étapes.

Les concessionnaires constituent 90% du marché et sont aptes à faire du montage et de l'assemblage. La production automobile est donc possible en Algérie tandis que la pièce de rechange d'origine adaptable de première main sera disponible avec le fameux certificat d'origine consistant à lutter contre la contrefaçon.

Le même problème est rencontré avec les équipementiers concernant la pièce d'origine.

La production nationale pourrait-elle se développer ?

Effectivement, la production locale est en mesure d'être qualitative et concurrencer les produits d'importation, car nous possédons des entreprises de sous-traitance des véhicules industriels. Par conséquent, nous pouvons produire et exporter. Les normes homologuées sont l'une des revendications de l'AC2A, car il faut respecter les normes et les standards internationaux, nous recevons tous types de doléances concernant la disponibilité de la pièce de rechange, sachant que les normes sont très importantes afin de réduire le nombre des accidents et lutter efficacement contre les pièces de rechange contrefaites et diminuer l'émission de gaz toxiques en réduisant l'émanation de la pollution.

Comment appréciez-vous la loi de finances complémentaire ?

La loi de finances a pour objet de protéger le consommateur et encourager les investissements. Il s'agit également de réduire les importations.

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER ET MÉDICAL À ALGER

Pour la modernisation des structures sanitaires

Dans le cadre du programme de remise à niveau et de modernisation des structures sanitaires en Algérie, entrepris par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalières, Alger abritera dès jeudi prochain et jusqu'au 6 décembre, le Salon international de l'équipement hospitalier et médical (Sihm 2009), au Palais des expositions, Safex. Organisé par COMevent, cet espace professionnel regroupera plus de cent exposants nationaux et internationaux. Il accueillera, en outre, des représentants des établissements hospitaliers publics et privés, plus de sept mille médecins et spécialistes ainsi que des représentants de cabinets médicaux, afin de se tenir au courant des dernières innovations technologiques et d'acquiescer des équipements, instruments et autres mobiliers médicaux. Ce salon a pour objectif, signale-t-on, de promouvoir l'offre en produits et en équipements médicaux, et de redynamiser des partenariats entre les professionnels de la santé algériens et étrangers. D'un autre côté, un programme scientifique de quatre jours, ajoute-on, sera organisé en marge de l'exposition, notamment, des séminaires sur les nouvelles techniques de management dans les établissements hospitaliers, conférences et débats entre experts nationaux et étrangers sur l'actualité scientifique mondiale et nationale.

A. B.

La Bourse du Caire clôture en forte baisse, dans le sillage de Dubaï

La Bourse du Caire a clôturé hier sur une baisse de près de 8%, dans le sillage de la chute enregistrée sur les places de Dubaï et Abou Dhabi.

L'indice de référence EGX-30 a chuté de 507 points à 5.868 points, soit une perte de 7,97%, selon les données communiquées par la Bourse.

"Il s'agit de la baisse la plus sérieuse enregistrée depuis longtemps. C'est directement lié aux événements de Dubaï", a confié à l'AFP un responsable de la place sous couvert de l'anonymat.

Les pertes affectent notamment la plus grande banque d'investissement du pays, EFG Hermes, qui recule de 13,8%, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne Mena.

La Banque centrale d'Egypte a, de son côté, assuré dans un communiqué qu'elle n'avait "ni dépôt ni investissement dans les banques des Emirats arabes unis".

La Bourse de Dubaï a fermé en baisse de 7,3% et celle d'Abou Dhabi a clôturé sur un repli de 8,3% hier, premier jour ouvrable depuis l'annonce des difficultés financières de Dubaï World, l'un des fleurons économiques de l'émirat

Les recettes des hydrocarbures ont atteint 34,5 milliards de dollars de janvier à octobre 2009

L'Algérie a engrangé plus de 34 milliards de dollars grâce aux hydrocarbures durant les dix premiers mois de 2009, a indiqué dimanche le P-D G de la société nationale Sonatrach, Mohamed Meziane. "Les recettes des hydrocarbures réalisées de janvier jusqu'à fin octobre 2009 ont atteint environ 34,5 milliards de dollars", a précisé M. Meziane dans une déclaration à l'agence APS. Le ministre algérien de l'Energie, Chakib Khelil, avait indiqué en avril que les recettes pétrolières de l'Algérie pourraient s'établir à 40 milliards de dollars en 2009 contre plus de 75 milliards de dollars en 2008, chiffre record obtenu en raison de l'envolée du prix du baril qui avait atteint en milieu d'année, près de 150 dollars. Selon M. Meziane, l'Algérie produit effectivement 1,2 mbj après une diminution de la production de 200.000 mbj depuis le 1er janvier, conformément à la décision prise en décembre par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Sa capacité de production atteint 1,45 mbj.

VIH/SIDA

L'OMS conseille d'entamer le traitement plus tôt



Les séropositifs devraient entamer un traitement contre le virus VIH du SIDA un an ou deux plus tôt que cela ne se fait actuellement, selon les nouvelles recommandations aux médecins publiées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

PAR SORAYA HAKIM

Selon l'agence onusienne, en suivant ces conseils, pourraient doubler le nombre de personnes suivies pourrait doubler, ajoutant trois à cinq millions de patients aux quelque cinq millions attendant déjà d'être traités. Depuis les précédentes recommandations émises en 2006, plusieurs études ont montré que les personnes contaminées qui étaient traitées plus tôt avaient de meilleures chances de survie. L'OMS conseille aux médecins de traiter les séropositifs dès que leur nombre de cellules CD4, qui sert à évaluer l'état du système immunitaire, descend aux environs de 350 par microlitre (ou millimètre cube, mm3) de sang, et non plus à 200. Dans la plupart des pays occidentaux, les patients contaminés par le VIH reçoivent un traitement à partir d'une numé-

ration de 500 CD4. Les scientifiques ont établi de façon certaine que les patients séropositifs avaient tout intérêt à entamer le traitement antirétroviral plus tôt, car ils courent sinon davantage de risque d'attraper une maladie potentiellement mortelle comme la tuberculose ou de développer d'autres complications quand ils entameront leur traitement, selon David Ross, spécialiste du SIDA à l'Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres. L'OMS recommande aussi aux femmes enceintes séropositives de commencer le traitement plus tôt et de le suivre pendant qu'elles allaitent. L'agence de la santé des Nations unies conseille, par ailleurs, aux pays de cesser progressivement d'utiliser la stavudine (d4T), un antirétroviral, en raison de ses effets secondaires toxiques. Si des pays où l'épidémie est importante suivent ces recommandations, de nombreuses

personnes devraient vivre plus longtemps et en meilleure santé, estime dans un communiqué le Dr Hiroki Nakatani, sous-directeur général de l'OMS pour le département VIH/SIDA, tuberculose, paludisme et maladies tropicales négligées. Les nouvelles recommandations de l'OMS soulèvent toutefois la question du financement de ces traitements à vie par les pays et agences, sachant qu'environ quatre millions de personnes infectées par le VIH sont déjà traitées dans le monde et que cinq millions d'autres attendent de l'être. Les médecins pourraient, par ailleurs, rencontrer des difficultés à convaincre les patients séropositifs de commencer leur traitement plus tôt, quand certains ne présenteraient encore aucun symptôme du SIDA. En outre, suivre un traitement plus longtemps risque d'accroître la résistance.

S. H.

ILS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2009

114 NOUVEAUX CAS DE SIDA EN ALGÉRIE

Le président du Comité national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et sida (CNLIST-SIDA), M. Abdelwahab Dif a fait état, hier à Alger, de 114 nouveaux cas de sida enregistrés durant le premier semestre 2009.

A la veille de la célébration, le 1er décembre, de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Pr. Dif a indiqué à l'APS que le nombre de cas déclarés durant le premier semestre 2009 était pratiquement le double des cas enregistrés durant l'année 2008 (60 cas).

553 cas séropositifs ont été dénombrés durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-il dit, contre 585 durant toute l'année écoulée.

Le Pr. Dif, chef de service à l'hôpital Laadi Flici (ex-Kettar), a estimé que "la prévention est le seul moyen de mettre fin à la propagation du VIH bien que le nombre des personnes infectées en Algérie soit nettement inférieur à celui enregistré dans d'autres pays". "Au delà d'un problème de santé, le sida est devenu depuis 1995 une charge sociale", a-t-il déclaré, affirmant que si la prise en charge thérapeutique du malade était la prérogative du ministère de la Santé, la prise en charge psychologique et sociale était le devoir de la société tout entière. Il a appelé, à ce propos, le malade à accepter sa maladie et la famille à le prendre en charge psychologiquement et socialement.

Le spécialiste a déploré la situation des personnes atteintes du sida qui se présentent pour soins à un stade très avancé de la maladie ce qui rend, selon lui, le traitement difficile nécessitant une prise en charge beaucoup plus psychologique que thérapeutique.



Le Pr. Dif a appelé à la formation de psychologues spécialisés dans les maladies graves et au premier chef le sida, précisant que la plupart de ces spécialistes refusent de prendre en charge cette catégorie de malades.

La même source a exprimé sa satisfaction de la disponibilité de la trithérapie dispensée aux patients gratuitement, tout en déplorant le manque de campagnes de sensibilisation pour prévenir de cette maladie qu'il a qualifiée de "très grave".

Quant aux lois qui obligent les nouveaux mariés à effectuer des analyses pour le dépistage des maladies infectieuses, le Pr. Dif les a qualifiées de "positives" car elles protègent la société de la propagation de ces fléaux.

Parmi les autres aspects positifs qui contribuent à enrayer la maladie, le Pr. Dif a cité la prise en charge de la femme enceinte pour éviter la transmission du virus à l'enfant, précisant que 80 nouveaux-nés ont été protégés jusque-là de la

contraction du virus de mères séropositives. Le spécialiste a salué, à cette occasion, les efforts consentis par certains ministères et institutions, à leur tête le ministère des Affaires religieuses qui a formé des Mourchidate (guides) dans ce domaine, organisé des prêches du vendredi autour du même thème et distribué des dépliants à cet effet.

Parmi les facteurs dangereux qui contribuent à la propagation du virus HIV, le spécialiste a cité la prolifération de la prostitution non contrôlée, la migration et l'échange de seringues entre toxicomanes.

Dans l'objectif de prévenir cette maladie, il a préconisé la protection des catégories vulnérables contre les proxénètes et toxicomanes et de ne pas avoir des relations sexuelles non protégées notamment en milieu juvénile (20-40 ans) qualifiant ces cas de "foyer de la propagation du sida". Les maladies sexuellement transmissibles contribuent, elles aussi, à la prolifération du virus HIV.

Selon le spécialiste, il est impératif de mettre en place d'un conseil national qui regroupe sous sa bannière l'ensemble des ministères et institutions nationales aux côtés du secteur privé et de la société civile. La création de ce conseil permettra la mise en place d'un programme national de lutte contre le virus HIV, la consolidation de la relation avec les institutions internationales et bénéficier du soutien nécessaire dans ce domaine.

1.011 sidéens et 4.045 séropositifs ont été recensés depuis 1985. Un chiffre qui est loin de refléter la réalité en l'absence de dépistage précoce, régulier et systématique de la maladie, selon le Pr. Dif.



COMMODITÉS DE VIE

BENI-MESSOUS OU LA COMMUNE OUBLIÉE

Routes en l'état de piste, habitat précaire, absence de marché réglementé ou de commerces de proximité, eaux usées se déversant à ciel ouvert... ce sont, entre autres les nombreux points noirs dont souffrent les résidents de Beni-Messous, l'commune de la capitale totalement en marge du développement urbain.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La commune de Béni Messous, située sur les hauteurs de la capitale, ne dispose pas de l'essentiel des commodités pouvant lui donner un élan et la faire émerger enfin. La localité n'arrive en effet toujours pas à enclencher son développement. Les quelques cités qu'elle abrite ne bénéficient pas d'infrastructures de base et manquent de commodités de vie « nous sommes confrontés à plein de problèmes, à commencer par le manque d'infrastructures dans les quartiers, à l'instar des marchés organisés ou des commerces de proximité. On déplore également l'absence de service d'assainissement, l'hygiène et le grand manque jusqu'à l'absence des décharges publiques », nous ont affirmé des citoyens. Les responsables locaux ont du mal à surmonter l'absence de projets de développement. Mis à part l'hôpital et le centre universitaire, la commune est loin de répondre aux normes urbaines. Sur la route du centre-ville des baraques de fortune sont érigées par les vendeurs de fruits et légumes. D'autres commerçants installent leurs marchandises sur les trottoirs encombrés ou carrément sur la chaussée. Au niveau des quartiers semi-ruraux, les citoyens dénoncent quotidiennement leur désarroi. Leur



Des conditions de vie inhumaines.

colère est perceptible. Le calvaire des citoyens de plusieurs quartiers à Beni Messous, telle la cité 348-Logements s'est accentué par les eaux usées qui se déversent à ciel ouvert. « Nous souffrons de cette situation lamentable depuis déjà des années, nous avons fait appel, à maintes reprises, aux autorités locales pour nous trouver des solutions mais la misère est toujours la même », nous affirme un citoyen. Les opérations de bitumage des routes tardent dans ce quartier enclavé. Les mieux lotis de cette cité n'ont pourtant cessé de réclamer le raccordement au réseau du gaz de ville. Les familles continuent en fait à cuisiner et se chauffer au gaz butane. Les résidents sont privés des commodités élémentaires. La chaussée est toujours à l'état de piste. Les déchets ménagers éparpillés à tous vents exposent la santé des citoyens à un véritable danger. Il est aussi à signaler qu'une très forte demande de logements est marquée dans cette commune alors que bien peu sont les

projets qui pourraient absorber cette demande. Les bidonvilles existant dans cette commune sont le l'exemple le plus illustratif pour marquer cette mal-vie. On peut citer le bidonville de Sidi Youcef, constitué d'une centaine de taudis implantés aux abords d'un oued. « Lors des fortes précipitations, nous restons éveillés toute la nuit, la peur au ventre, de crainte d'être surpris par le débordement des eaux », nous déclarent les habitants de ce lieu inhumain. Les autorités locales sont réellement dans l'incapacité d'éradiquer ce bidonville, qui demeure le plus grand et le plus ancien à Alger. Cela et beaucoup d'autres problèmes, allant de l'alimentation en gaz naturel, la réfection des routes jusqu'à la résorption de l'habitat précaire attendent un plan solide et viable de développement pour redonner l'espoir d'une vie décente aux citoyens de cette commune et surtout aux jeunes qui voient des horizons totalement obstrués.

C. K.

GAZ DE VILLE

La bonbonne de butane à l'orée du 3^e millénaire

PAR YAZID BOULAOUICHE

Les autorités communales et wilayales de la capitale sont-elles vraiment au courant qu'à l'orée du troisième millénaire plusieurs quartiers à Alger sont encore dépourvus, à ce jour, du gaz de ville. Tout porte à le croire et cela reste une évidence et surtout le paradoxe d'un pays classé parmi les premiers producteurs de gaz. Il faut vraiment le souligner, d'autant que cela ne se passe pas dans un quelconque village perdu, mais bien dans la capitale. Les quartiers d'Alger n'ont en effet pas tous le même statut, loin s'en faut, et l'hiver est appréhendé différemment par les résidents de ces quar-

tiers qui font toujours appel aux bonbonnes de gaz butane avec tous les dangers que cela représente. Plusieurs zones urbaines, abritant des centaines, voire des milliers d'habitations sont encore privées, en 2009, de ce gaz de « vie ». Les habitants de ces quartiers ne cessent, depuis des années, de dénoncer cette situation sans pour autant que les autorités n'en prennent acte, pénalisant ainsi ces nombreuses familles et les condamnant à vivre dans des conditions préhistoriques. Parmi ces communes, nous pouvons citer celle de Baba Ali qui fait ainsi partie de ces communes oubliées par la civilisation. Dans cette localité tous les citoyens sont unanimes pour

déplorer leur non raccordement au gaz de ville. Ils affirment avoir soumis, à maintes reprises, ce problème épineux aux différents élus de l'APC sans toutefois recevoir le moindre écho positif. Les familles résidant dans ces quartiers ont, de tout temps, dénoncé cette situation qu'elles qualifient de « marginalisation ». Aujourd'hui les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer, déclarant que leurs préoccupations n'ont jamais été prises en considération. Pour eux, il est plus que temps que les autorités acceptent enfin de se pencher sérieusement sur ce problème et leur éviter de passer encore un hiver sans cette commodité essentielle.

Y. B.

ENTRETIEN DES CITÉS ET QUARTIERS

Quel rôle pour les co-villes ?

Alger a, jusque-là, constitué un exemple pour le reste des villes en matière de campagnes de bénévolat pour le nettoyage de leurs quartiers. Ces campagnes étaient menées, à la belle époque, sous la tutelle des APC et des comités de quartiers. Tout cela fait partie d'une époque révolue et les Algérois ont fini par accepter de vivre dans l'insalubrité la plus totale, baissant les bras devant une bataille perdue depuis des années.

Bab El-Oued a tenté de renouer avec cette pratique, il y a environ six mois, mais depuis plus rien et la saleté a regagné ses droits de cité sur l'environnement. D'autres localités, pour ne pas dire les 57 communes de la wilaya d'Alger, vivent la même situation et en dehors des passages des agents de NetCom la saleté prolifère en toute liberté. Certes des actions et des initiatives, très timides, voient le jour épisodiquement ça et là, mais cela reste vraiment au stade de vœu pieux la plupart du temps. Traditionnellement, à la veille des fêtes religieuses, notamment l'Aïd, c'était pratiquement l'ensemble des quartiers de la capitale qui connaissent une grande vague de nettoyage menée par les habitants eux-mêmes. Mais, selon le constat de cette année, tout au plus cinq quartiers ont tenté de perpétuer cette action louable. Dans ce sillage, on peut citer deux quartiers au niveau de la commune de Rouiba. Des citoyens interrogés sur le pourquoi de ce manque d'implication des résidents dans la sauvegarde de leur environnement, imputent le fait, entre autres au manque de communications entre les citoyens, rôle joué par les co-villes. Rappelons que ces co-villes, autrement dit dans le jargon algérien les comités de quartier ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du wali d'Alger qui avait pour souci de tenter de réimplanter cette culture dans les us et coutumes algéroises. Il faut admettre que cette tentative n'a pas réellement reçu l'écho escompté.

Y. B.

BIRKHADEM

Eclairage public pour plusieurs quartiers



La commune de Birkhadem s'apprête à lancer le projet d'installation de l'éclairage public dans plusieurs quartiers de la capitale, entre autres ceux de Birkhadem. Les quartiers concernés, pour certains étaient, jusque-là, totalement dépourvus de cette commodité vitale. C'est

dire le soulagement des résidents de ces quartiers à l'annonce de cette future réalisation. Pas moins de six quartiers sont concernés par cette opération salutaire. Avant même le lancement des travaux, les citoyens affichent leur satisfaction, espérant dire ainsi définitivement adieu aux ténébres qui régnaient depuis des années sur les lieux générant une insécurité inquiétante dès la tombée de la nuit. Soulignons-le, les résidents de cette localité ont toujours dénoncé le manque ou même l'absence de l'éclairage public dans plusieurs quartiers. D'ailleurs les petits malfrats et les cambrioleurs ont toute latitude d'agresser et dépouiller leurs victimes avant de se fondre dans l'obscurité ambiante. Les autorités communales ont enfin décidé de répondre favorablement aux doléances citoyennes en mettant à pied d'œuvre ce projet.

Y. B.

ZEMOURI EL BAHRI

Révision du Plan directeur d'aménagement urbain



La commune de Zemmouri El Bahri, à l'ouest de Boumerdès, est la localité où le phénomène de l'habitat précaire ne cesse de prendre de l'ampleur. En effet, les services de wilaya ont recensé 13 sites et plus de 730 baraques répartis sur l'ensemble de la localité. Cette prolifération a causé le rétrécissement des terres agricoles et la baisse de l'activité agricole dans ladite contrée. Cela entrave le développement de la région où beaucoup de projets avaient été relégués aux calendes grecques. Cet amer constat a été établi par des élus de wilaya lors de la troisième session de l'assemblée populaire de la wilaya de Boumerdès tenue la veille de la fête de l'Aïd El Adha. Cette session a été consacrée, faut-il le préciser, à la révision du Plan directeur de l'aménagement urbain (PDAU) de la commune de Boudouaou El Bahri et l'étude de l'état de l'environnement à l'échelle de la wilaya de Boumerdès. Les élus ont signalé le retard qu'accuse cette localité à la stérilité de l'ancien plan qui, selon eux, n'a pas été suivi d'effets sur le terrain. Ce plan divise ladite localité en trois agglomérations : le chef-lieu où plus de 7 % de la population locale y vivent, le reste de la population se centralise dans les deux agglomérations restantes, à savoir Guegah et Plateau. Ces deux dernières ne cessent, selon le rapport établis par les élus, de recevoir encore de nouveaux arrivants qui construisent anarchiquement au détriment des terres agricoles. Ce qui entrave l'aboutissement des projets de développement affectés à cette commune. Par ailleurs, les élus de wilaya ont souligné les atouts économiques, notamment touristiques, que recèle cette commune côtière, et appelé au développement de ce secteur. Tahar Ounas

TIZI-OUZOU

Programme de boisement de plus de 1.700 hectares

Selon la Conservation des forêts, un programme de boisement d'une surface globale de 1.704 ha sera lancé en janvier prochain à Tizi-Ouzou. "Cette surface sera plantée de différentes essences forestières, dont notamment le chêne et le cèdre, en plus de plusieurs variétés d'arbres fruitiers", a précisé le chargé de la communication au niveau de la Conservation. Les localités côtières de la wilaya, ainsi que les piémonts environnants, à l'instar d'Aït Chafaâ, Azeffoun, Tigzirt, Mizrana, Iflissen, Aït-Yahia Moussa (Draâ El-Mizan), Souk Lethnine (Maâtkas) et Larbaâ Nath Irathen, abriteront les programmes de plantation de chêne et d'arbres fruitiers. Parallèlement, les plants de cèdre sont destinés à être plantés dans les zones montagneuses situées à plus de 800 mètres d'altitude, régions dont le climat est adapté à cette essence forestière, à l'exemple d'Iboudrarène (Beni Yenni), Aït Boumahdi (Ouacifs), Idjer (Bouzeguène), Akerou (Azeffoun) et Aïn Zaouia (Draâ El-Mizan). Ce programme vise à l'extension de la cédraie locale. Par ailleurs, la Conservation des forêts de Tizi-Ouzou entend également procéder au reboisement des vergers oléicoles touchés par les feux de forêts. La wilaya a concrétisé, durant ces trois dernières années, un programme de boisement de 594 ha en arbres fruitiers (figuier, olivier et cerisier), 619 ha de chêne et 26 ha de cèdre.

L. S.



TENES, ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Des familles en détresse

Les autorités communales ont procédé récemment à plusieurs opérations de démolition à travers la wilaya de Chlef pour éradiquer l'habitat précaire. Plusieurs familles se sont retrouvées sans toit avec les désagréments que cela entraîne en période hivernale.

PAR BENCHERKI OTSMANE

Sept familles sur la vingtaine dont les services de la commune de Ténès ont démoli récemment les maisons à Oued-Gseb (environ à 4 km de la ville de Ténès) ont dressé des tentes à proximité même du lieu de leurs anciennes ... résidences. Lors de notre visite sur les lieux nous avons mesuré l'ampleur du désespoir et les conditions de vie inhumaines de ces familles dont beaucoup d'enfants ne vont plus à l'école. La situation deviendra catastrophique sans aucun doute avec l'arrivée du froid et de la pluie particulièrement pour les enfants et les personnes âgées qui dorment sous des abris de fortune



Opération de démolition de l'habitat précaire.

réalisés à l'aide de couvertures. Toutes ces familles se disent avant tout algériennes allant jusqu'à hisser l'emblème national sur les tentes pour marquer leur appartenance à ce pays. Elles demandent aux autorités de la wilaya de mettre sur pied une commission d'enquête en ajoutant : nous n'avons nul part où aller. Concernant leurs origines (c'est à dire les communes où elles sont nées), les chefs de familles réfutent cette accusation et rappellent qu'ils sont venus il y a de cela une dizaine d'années fuyant le terrorisme, la misère et le chômage. Ils demandent à être traités avant tout comme des

Algériens et non des étrangers. A titre de rappel, les autorités communales ont procédé récemment à plusieurs opérations de démolition à travers la wilaya de Chlef pour éradiquer l'habitat précaire. Il faut signaler que de telles actions où les services de sécurité sont présents ont entraîné souvent des scènes de désolation de consternation et d'incompréhension de la part de ces chefs de familles, même s'il est vrai qu'une minorité d'entre eux peuvent y trouver une occasion propice pour bénéficier de l'habitat rural.

B. O.

MILIANA, VIE ET ŒUVRE DU FONDATEUR DE LA NATION

Célébration de la journée de l'allégeance à l'Emir Abdelkader le 27 novembre 1832



PAR CHEMS EDDINE MOURAH

A l'occasion de la première allégeance à l'Emir Abdelkader, le musée de Miliana a organisé une série de conférences sur la vie et l'œuvre du fondateur de la nation algérienne, ainsi que des visites à la manufacture d'armes et à El Mallah, près de Miliana, où Ben Allél, lieutenant de l'Emir, tomba au champ d'honneur. Si Mahieddine, le père de l'Emir Abdelkader, accepte de "sacrifier son fils cadet pour le salut de la patrie". Un groupe d'érudits fut mandaté par les tribus pour élaborer les textes d'investiture. Il s'agissait

de Si Laaredj (Maghraoua), Si Mohamed Ben Yekhlef et ses frères, Si Mohamed Ben Taalbi, Si Abderahmane Ben Macène, Si Dahaoui (Beni Chougrane) et Si Mohamed Ben Abdallah. Le cheikh Si Mohamed Ben Yamina fut chargé, lui, de rédiger l'acte.

La première cérémonie d'investiture se déroula à Khessibia le 27 novembre 1832, où plus de 1.500 cavaliers furent placés sous le commandement de l'Emir nouvellement investi. C'est cependant à Ghriss, au lieu dit "Derdara" que Abdelkader fut reconnu par l'ensemble des tribus du territoire national. Cela se passait le 4 février 1839. Abdelkader fut donc désigné pour l'investiture en vertu de "sa grande dévotion, sa conduite irréprochable, son sens de la liberté et de la justice, son parfait discernement, la pureté de ses sens, sa force physique et son courage".

Dès son investiture, il déclare : "Je gouvernerai par le Livre de Dieu (Coran) à la main, et si la loi me l'ordonnait, je ferai moi-même une saignée derrière le cou des coupables". Il décida alors que "tout Algérien coupable de trafic ou d'intelligence avec l'ennemi, sera sévèrement châtié". C'est ainsi que le cadî d'Arzew, convaincu de trafic avec les troupes d'agression, sera condamné à être décapité par un tribunal d'exception présidé par Si Ahmed Bel Hachemi El Merrahi. Enfin, ce qui est toujours demeuré inexplicable, c'est cette auréole qui semblait entourer l'Emir au cours des multiples combats auxquels il a pris part. Car s'il était devenu la cible de l'ennemi, il ne fut blessé qu'une seule fois à l'oreille, lors de la fameuse bataille de Sidi Brahim (Ghazaouet) où en 1839 les troupes françaises tombèrent sous le choc des combattants de l'Emir comme "une muraille qui s'écroule". Parmi les 1.200 fantassins dirigés par le Ct. Lelièvre, il n'y eut que huit survivants.

C-E. M.



CONSTANTINE, MARCHÉ DE L'EMPLOI

Contrats d'insertion pour 8 mille chômeurs

La wilaya de Constantine occupe actuellement la 4e place sur l'échelle nationale en matière de résorption du chômage, d'autant que les politiques nationales en la matière y ont mis tous les moyens pour ce faire.

PAR NAÏMA DJEKHAR

La courbe du chômage tend à la baisse ces derniers mois. L'Agence de wilaya pour l'emploi, l'ANEM, a pourvu près de 8.000 emplois dans différents secteurs. Ce sont des statistiques dévoilées lors de la journée de sensibilisation, tenue la semaine dernière, dans un souci d'expliquer les modalités et les mécanismes d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi. Selon les responsables de l'Agence de wilaya, Constantine occupe actuellement la 4e place sur l'échelle nationale en matière de résorption du chômage. Elle aspire, par ailleurs, à se propulser à la première place, compte tenu des capacités d'emploi dont elle regorge, d'autant que les politiques nationales en la matière y ont mis tous les moyens pour se faire. L'Anem à Constantine qui était composée de deux antennes, l'une dans le chef-lieu de wilaya et la



L'ANEM a permis à 8.000 chômeurs d'avoir un poste d'emploi.

seconde dans la commune de Hamma Bouziane, vient de se renforcer d'une troisième au niveau de la municipalité du Khroub. Avec quelque 65.000 inscrits, il est devenu capital d'élargir les services et, par conséquent, les structures d'accueil. Sur les 8.000 emplois réalisés, 2.000 sont des Contrats d'insertion de diplômés (CID), 1.900 autres s'inscrivent dans les Contrats d'insertion professionnelle (CIF). Les emplois restants se traduisent par des Contrats de formation insertion (CFI). Lors de cette journée de sensibilisation à laquelle a assisté la directrice générale de l'ANEM, il sera avancé le chiffre de 390.000 chômeurs qui ont déjà intégré le monde du travail, dont 125.000 dans le dispositif du Contrat d'insertion

des diplômés. L'insertion des jeunes issus du milieu de la formation professionnelle représente un pourcentage de 24%. Les non-qualifiés parmi les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 43% des postes de travail. Cette avancée demeure tributaire des offres lancées par les entreprises et les entités économiques. Ces dernières sont pour le moins réticentes, a-t-il été relevé, en dépit des avantages inclus dans les dispositifs de l'emploi. A rappeler qu'un recrutement pour une durée de 12 mois implique un abattement fiscal de 20% sur la cotisation de la part patronale. Un abattement qui sera revu à la hausse, soit 28%, dans le cas d'un primo-recrutement.

N. D.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL

Vers la création d'un pôle industriel national



PAR M. ALLOUACHE

La zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj a été créée en 1979 pour répondre aux besoins du deuxième plan quinquennal, conçue et ensuite aménagée de manière à recevoir des unités industrielles de grande envergure. Aujourd'hui, cette zone s'étend sur une superficie de 380 hectares, extensibles à 500 vers mechta Fatima, et compte 100 entreprises nationales et étrangères. Selon les prévisions d'emploi communiquées dans les demandes CALPI/CALPI-REF, le nombre de postes créés est de l'ordre de 4.463, répartis sur les secteurs de l'électronique, l'agro-ali-

mentaire, les matériaux de construction, la sidérurgie, le textile... D'autres entreprises en cours de réalisation généreront, une fois opérationnelles, 1.655 nouveaux postes de travail, selon le directeur de la zone, L. Baâbouche. Le port sec de Bordj Bou-Arréridj, qui fait l'extension du port de Béjaïa, est une autre infrastructure économique susceptible de répondre à une bonne partie des demandes d'emploi dans la région. Il comprend trois phases : la plateforme des conteneurs prévue à Tixter, la logistique à Mechta Fatima et la maintenance à El-Euch. Et compte tenu de la très forte demande de terrains à usage indus-

triel formulée par des opérateurs économiques privés, la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj a connu cinq opérations de densification des lots non attribués, dont le morcellement d'une entreprise publique dissoute, cédé au collectif des travailleurs. Ainsi, le nombre de lots est passé de 20 à 161 parcelles dont une non attribuée. Et, enfin, dans le cadre du programme de réhabilitation des zones industrielles initié par les pouvoirs publics, la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj a bénéficié de deux opérations en 2001 et 2004. La tranche de 2001, d'un montant de 16.333.200 DA, a permis de reprendre les voiries de deux densifications et la réfection du réseau de l'éclairage public et du canal de drainage des eaux pluviales. Les opérations initiées dans la tranche de 2004, d'un montant de 15.588.351.972 DA, sont destinées à la réalisation de la clôture s'étendant sur 1,5 km, à la reprise des voiries de l'artère principale, à la reprise du réseau d'assainissement des eaux usées, à l'extension du réseau de l'éclairage public et du réseau d'AEP.

M. A.

TEBESSA

320 millions DA consacrés à la promotion de la culture



Dans la wilaya de Tébessa, plus de 320 millions de dinars ont été consacrés, depuis l'année 2008, à la promotion de la culture, à la faveur des divers programmes de développement. Pour 2009, le secteur de la culture vient de bénéficier de l'inscription de nouveaux projets relatifs à la restauration des sites archéologiques de la Muraille byzantine, de Tébessa El-Khalia, du temple de Minerve et de la Basilique (cimetière romain). La direction de la culture envisage, par ailleurs, de lancer, au début du premier trimestre de l'année 2010, une opération portant sur la réalisation d'une banque de données et d'une carte monographique sur le patrimoine et les biens culturels de la wilaya. Ces projets sont destinés à promouvoir et à réhabiliter le tourisme religieux et culturel dans la wilaya. Les anciens travaux de restauration des deux sites archéologiques (les portes de Caracalla et de Chella) de la cité antique romaine Théveste, sont à l'arrêt depuis 2004, à cause de l'utilisation, au démarrage des chantiers, de matériaux de construction non conformes à l'authenticité architecturale des sites. La wilaya de Tébessa compte pour l'heure une maison de la culture et onze centres culturels. Ces structures culturelles sont gérées pour la plupart par des associations locales car "sans statut particulier".

H. B.

Taux d'analphabétisme en baisse

Le taux d'analphabétisme dans la wilaya de Tébessa, estimé à 41 % en 2007, a reculé cette année pour atteindre à 34 %. Cette réduction est le fruit des efforts consentis par les responsables locaux concernés dans la mise en oeuvre de la politique nationale contre l'analphabétisme. Le nombre des illettrés inscrits dans les classes d'alphabetisation de la wilaya, environ 5.000 en 2007, est aujourd'hui de près de 7.500.

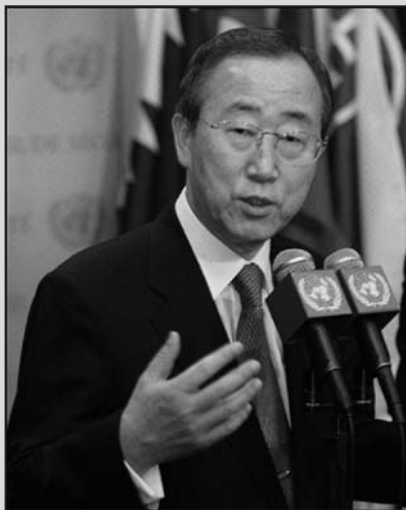
JIJEL

Nouveau laboratoire d'analyses médicales

Un nouveau laboratoire d'analyses médicales sera "prochainement" opérationnel au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed Seddik Benyahia de Jijel. Des travaux d'aménagement sont entrepris au niveau d'un "espace perdu" attenant à la maternité, sur lequel sera implanté un "grand laboratoire où s'effectueront toutes sortes d'analyses médicales", a indiqué le directeur de l'hôpital, soulignant que cette réalisation nouvelle "évitera aux citoyens d'effectuer des déplacements vers des structures sanitaires hors wilaya pour ce genre de prestations". Le personnel nécessaire, à savoir deux médecins spécialistes et des paramédicaux, est déjà désigné en prévision du démarrage effectif de cette unité sanitaire.

APS

L'Etat palestinien est vital



La création d'un Etat palestinien souverain et indépendant est "vitale", a affirmé le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon dans un message marquant la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre. Il a appelé à la reprise des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens.

Les Palestiniens réclament un arrêt total de la colonisation dans les territoires occupés avant toute reprise des négociations de paix avec Israël.

La poursuite de la colonisation israélienne en Cisjordanie et à El-Qods occupés est la principale pierre d'achoppement empêchant la reprise de ces négociations suspendues depuis l'agression israélienne contre Gaza.

PRÉSIDENTIELLE EN URUGUAY

Victoire de Mujica



L'ex-guérillero José Mujica, candidat de la coalition de gauche, a remporté la présidentielle dimanche en Uruguay avec 51% à 52% des voix, contre 44% à 45% pour l'ancien chef d'Etat de centre-droit Luis Lacalle, selon des sondages sortis des urnes. M. Mujica, 74 ans, devrait ainsi succéder à Tabaré Vazquez, premier président de gauche de l'histoire de ce petit pays sud-américain coincé entre l'Argentine et le Brésil, qui ne pouvait pas se représenter. Mujica, avait remporté le premier tour de la présidentielle avec 47,96% des voix, mais il devra disputer un second tour face à son rival l'ancien président Lacalle, crédité de 28,53% des suffrages. Plus de 2,5 millions d'électeurs Uruguayens étaient appelés aux urnes.

REACTIONS APRÈS LE RÉFÉRENDUM INTERDISANT LES MINARETS EN SUISSE

LES HELVÈTES OTAGES DES EXTRÉMISTES MUSULMANS ?

Les Suisses ont créé une "immense surprise" en votant dimanche à une majorité de 57,5% l'interdiction des minarets à l'appel de la droite populiste. Les sondages prédisaient un rejet de la proposition.

PAR NINA SARATI

La construction de minarets est désormais interdite en Suisse", a annoncé le gouvernement helvétique dans un communiqué officiel. "Les quatre minarets existants ne sont pas concernés", ont précisé les autorités.

Sur les 26 cantons de la Confédération helvétique, seuls quatre cantons (Bâle-ville et les cantons francophones de Genève, Vaud et Neuchâtel) ont rejeté la proposition soutenue par le parti UDC de la droite populiste et le petit parti chrétien de droite UDF. Ce vote va entraîner la modification de la Constitution suisse, dont le préambule proclame, "au nom de Dieu Tout-Puissant", l'esprit "de solidarité et d'ouverture au monde" du peuple et des cantons suisses.

L'interdiction de la construction de minarets doit être intégrée dans l'article 72 de la Constitution sur les relations entre l'Etat et les religions comme une mesure "propre à maintenir la paix entre les membres des diverses communautés religieuses". La Suisse compte, selon les dernières statistiques gouvernementales, quelque 400.000 musulmans, dont 50.000 pratiquants, sur une population de 7,5 millions d'habitants, faisant de l'islam la deuxième religion du pays après le christianisme. Jusqu'ici, quatre minarets ont été construits à côté de mosquées en Suisse.

Malgré un front commun du gouvernement, des autres partis, des milieux d'affaires et des représentants de toutes les communautés religieuses présentes en Suisse, l'UDC a réussi à convaincre en martelant qu'il ne s'agissait pas de priver les musulmans de lieux de culte, mais de refuser les minarets comme "symbole apparent d'une revendication politico-religieuse du pouvoir, qui remet en cause les droits fondamentaux". Pour l'emporter, les partisans de l'in-



Eveline Widmer-Schlumpf ministre de la Police et de la Justice suisse.

terdiction n'ont pas fait dans la nuance, avec des affiches représentant une femme complètement voilée par une burqa devant le drapeau suisse couvert de minarets, dont la silhouette stylisée évoquait des missiles.

Après les affiches appelant à bouter les "moutons noirs" étrangers hors de Suisse, la propagande de la droite populiste a encore fait scandale. Ce vote est "l'expression de certaines craintes au sein de la population au sujet des courants islamistes extrémistes", a déclaré la ministre de la police et de la justice Eveline Widmer-Schlumpf, une transfige de l'UDC qui s'était opposée à l'interdiction. Le parti des Verts a déclaré envisager un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg pour violation de la liberté religieuse garantie par la Convention européenne des droits de l'Homme. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté spontanément à Berne, la capitale fédérale, et à Zurich pour protester contre le résultat du vote. A Berne, un cortège funèbre essentiellement composé de jeunes a été improvisé derrière une banderole proclamant: "Ce n'est pas ma Suisse".

Sur la place centrale de Zurich, l'Helvetia Platz, des manifestants ont érigé dans le calme une douzaine de minarets avec des matériaux de récupération. La Suisse s'inquiète pour ses relations diplomatiques, commerciales et touristiques avec le monde musulman. Le tourisme des pays du Golfe, en pleine expansion, génère annuellement 164 millions d'Euros pour la seule ville de Genève. Inquiète, l'organisation Eco-Suisse a appelé à « circonscrire les dégâts potentiels ». Même si les suites immédiates sont

limitées, « le regard du monde musulman sur la Suisse ne sera jamais le même » a averti le directeur du Centre d'études et de recherches sur le Monde arabe et méditerranéen (Genève). La presse suisse s'est dans l'ensemble inquiétée d'un vote lourd de conséquences. « Il en est ressorti une bombe » note la tribune de Genève. Pour le quotidien zurichois *Tagesanzeiger*, ce vote a profondément divisé le pays en une partie « moderne et internationaliste » et une autre « traditionnelle et nationaliste ». Pour *Le Soir de Belgique*, le scrutin fait « d'un sujet marginal un symbole de tous les excès et de toutes les peurs ». Paradoxalement, c'est d'Europe plus que du monde musulman que sont venues jusqu'ici les critiques les plus virulentes. Ainsi, M.Kouchner s'est déclaré « scandalisé » par ce vote qui est une expression d'intolérance. « Est-ce que c'est une offense dans un pays de montagnes qu'il y ait une construction un peu plus élevée ? ». La présidence suédoise de l'Union européenne (UE) a jugé « surprenant » de soumettre un tel sujet à référendum. « En Suède, cette question relève de l'urbanisme et des compétences des élus locaux » a souligné le ministre de l'intérieur Tobias Billström. Le ministre français de l'immigration, M Eric Besson, se refusant à tout jugement sur « la décision souveraine des Suisses » a cependant déclaré que « pour la France, j'aimerais bien qu'on évite ce débat qui ne me paraît pas majeur. Nous devons favoriser en France l'émergence d'un Islam de France qui s'intègre dans les valeurs de la République, et le meilleur moyen de parvenir à cela est d'éviter les faux débats. En France la questions des minarets relève du bon sens. Ce n'est pas un sujet politique et je ne souhaite pas que cela devienne un sujet politique ». Le secrétaire général de la conférence épiscopale suisse, Mgr Felix Gmür, a qualifié ce vote de "coup dur pour la liberté religieuse et l'intégration". Amnesty international a dénoncé "une violation de la liberté religieuse, incompatible avec les conventions signées par la Suisse". Plusieurs hommes politiques italiens, dont un ministre et un président de région, ainsi que les mouvements d'extrême droite français du Front national et autrichiens du FPÖ et BZÖ se sont réjouis du vote. Le grand Mufti d'Egypte, Ali Gomaa, parle d'"insulte" pour les musulmans du monde entier.

N. S.

ENQUÊTE DE L'ONU SUR LES MASSACRES DU 28 SEPTEMBRE EN GUINÉE

SUR FOND DE DISCORDE

PAR KHEDIDJA ZEGHLOUL

La Commission d'enquête des Nations Unies, approuvée fin octobre par le Conseil de sécurité, poursuit à Conakry, dans la confidentialité, ses rencontres avec des témoins des événements sanglants du 28 septembre dernier en Guinée. Plus de 150 personnes avaient été tuées et des centaines d'autres blessées lors d'un rassemblement pacifique de l'opposition dispersé violemment par les militaires.

La commission d'enquête onusienne se fixe pour objectif de contribuer à la manifestation de la vérité sur ces événements sanglants et à la réconciliation des Guinéens et adopter des recommandations sur les mesures à prendre pour déterminer les responsabilités. « C'est une commission tout à fait indépendante et impartiale » a déclaré son président, l'ex-ministre algérien des Affaires étrangères, M. Bedjaoui, soucieux de ne pas attiser les tensions déjà vives.

Annonçant des discussions franches, il a précisé en effet que « la société guinéenne est trop politisée et nous ne souhaitons pas

y ajouter d'autres malheurs ». Selon le président de l'Organisation guinéenne des droits de l'Homme (OGDH), Thierno Maadjou Sow, "les auditions se déroulent dans la stricte confidentialité". La commission, qui comprend également la Burundaise Françoise Ndandakya et la Mauricienne Pramila Pratten, avait été reçue par le chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, en présence de son Premier ministre, Kabiné Komara, et de plusieurs autres collaborateurs. Au lendemain de ces massacres, la communauté internationale, particulièrement l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) avait décidé des sanctions contre la junte. L'UA exigeait du capitaine Dadis Camara, auto-proclamé chef de l'Etat au lendemain de la mort du président Lansana Conté en décembre 2008, et des membres de la junte de ne pas se présenter aux prochaines élections, réclamant en vain un engagement écrit en ce sens. La feuille de route arrêtée début novembre par le médiateur de la CEDEAO, le président burkinabé Blaise Compaoré, avait fait l'impasse sur cette revendication de l'opposition gui-

née au grand dam de celle-ci qui a menacé de récuser le médiateur. Regroupée au sein du Forum des « Forces vives », elle exige « le départ de la junte et la mise en place d'un organe de transition pour préparer les échéances électorales ». Cette proposition a été rejetée par la junte qui opte pour un gouvernement d'ouverture et le maintien du capitaine Dadis au pouvoir. Alors qu'au lendemain de son coup de force pour accaparer le pouvoir, Dadis Camara avait promis que « ni le président, ni les membres du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD, junte), ni le Premier ministre ne se présenteraient aux élections présidentielles », le ministre-secrétaire permanent, le colonel Keita, vient de déclarer « que la candidature du chef de l'Etat ne fait pas de doute malgré le fait qu'il ne se soit pas encore prononcé ». Réagissant aux travaux de la commission, la junte a indiqué « qu'il ne faudrait pas que les enquêteurs s'ingèrent dans les problèmes politiques intérieurs du pays » ajoutant en même temps que la Commission onusienne « est libre de faire son travail dans toute la Guinée ».

K. Z.

RENAULT



TWINGO GORDINI RS
en production

Page 12

CITROËN SAÏDA

Trois voitures à gagner et des remises alléchantes



Fou, fou, fou. Les journées folles chez Citroën rééditées au grand bonheur des fervents de la marque chère à André Citroën. En effet, à l'occasion de la célébration des 90 ans de la marque, les Citrofolies reviennent. Cette fois-ci avec beaucoup de surprises et des remises sur la totalité de la gamme française commercialisée en Algérie (véhicules particuliers et utilitaires).

Page 12

SALON INTERNATIONAL DES VÉHICULES INDUSTRIELS ET UTILITAIRES



Les Ford Cargo et Transit à l'honneur

Page 12

FIAT

DOBLO CARGO en détails



STRADA s'affiche en "Sporting"



Page 12

TOMBOLA PEUGEOT ALGÉRIE Les clés des deux 207 CC remises aux lauréats

Page 13

SALON INTERNATIONAL DES VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

Peugeot Algérie en force



Peugeot Algérie va signer sa première participation au Salon international des véhicules industriels et utilitaires d'Alger (SIVU 2009). Son stand affichera une panoplie de véhicules utilitaires "classiques" mais aussi des véhicules "spécifiques".

Page 12

CITROËN SAÏDA

Trois voitures à gagner et des remises alléchantes

Fou, fou, fou. Les journées folles chez Citroën rééditées au grand bonheur des fervents de la marque chère à André Citroën. En effet, à l'occasion de la célébration des 90 ans de la marque, les Citrofolies reviennent. Cette fois-ci avec beaucoup de surprises et des remises sur la totalité de la gamme française commercialisée en Algérie (véhicules particuliers et utilitaires).

La direction Marketing du Groupe Saïda, concessionnaire officiel de la marque aux Deux Chevrons a choisi pour cette fin d'année d'offrir à sa clientèle potentielle, voulant acquérir et rouler à bord d'un modèle Citroën, 90 jours de promotion.

Eh oui ! 90 jours de remises spéciales qui prendront fin le 31 décembre 2009. Ainsi, à partir du 30 septembre et jusqu'à la fin de l'année, ce sont 3 mois de folies pour la clientèle de Citroën qui promet à la clé 3 voitures à gagner. Pour essayer de repartir avec un deuxième modèle Citroën, il suffit d'acheter un véhicule de la même marque ou de faire une commande passée durant les 90 jours apurés, pour ouvrir droit à une participation à la tombola organisée par le concessionnaire Saïda.

Après le tirage au sort qui s'effectuera au courant du mois de janvier 2010, en présence d'un huissier de justice, trois lauréats partiront à bord de trois voitures à gagner C1, C2 & C3. Il est à préciser que les Citrofolies organisées en 2008 ont duré deux mois au lieu de trois mois pour rester dans la même dynamique des 90 ans.

SALON INTERNATIONAL DES VÉHICULES INDUSTRIELS ET UTILITAIRES

Les Ford Cargo et Transit à l'honneur



Le Groupe Elsecom Motors donne rendez-vous aux professionnels de l'automobile et aux simples visiteurs le 30 novembre prochain, à l'occasion de la 3ème édition du Salon international du Véhicule Industriel et Utilitaire au Palais des Expositions Safex – Pavillon Central. Ce sont 144 m² qui ont été réservés à la marque américaine Ford pour présenter aux

visiteurs du salon ses modèles industriels et utilitaires. Côté véhicule industriel, c'est la gamme Ford Cargo qui sera représentée par le Ford Cargo 2530D porteur à benne 6x2, ce camion est adapté particulièrement à l'approvisionnement des chantiers. En matière de nouveauté, il est prévu l'exposition de la dernière nouveauté de la gamme ; le Ford Cargo 1835T tracteur avec

sa nouvelle motorisation 9 litres et sa panoplie d'équipements de sécurité et de confort. Il est à noter que le Ford Cargo dispose d'une gamme très large proposant divers châssis et superstructures.

Côté véhicule utilitaire, c'est la gamme Ford Transit qui sera exposée et représentée par le Ford Transit Jumbo 430 E, récemment introduit en Algérie.



Côté remises, Citroën offre entre 20.000 DA et 150.000 DA en fonction du modèle proposé. La nouvelle C3 Picasso, lancée en été de l'année courante, enregistre une remise de 20.000 DA, et 70.000 DA de remise sur la new C4 tandis que les trois modèles mis en jeu la C1, la C2 et la C3 ont connu un rabais de 90.000 DA. Une remise de 100.000 DA est aussi proposée sur les modèles d'un palier supérieur à savoir la C4 Picasso 5P/7P, la C5 et la C8. 150.000 DA sont offerts sur l'achat d'une C4 ou Xsara Picasso.

Quant au Berlingo First 7 places, celui-ci est proposé

avec une remise de 90.000 DA, le new Berlingo à 40.000 DA et le Jumpy VP à 80.000 DA. Cette promotion concerne également la gamme utilitaire comme annoncé au préalable. Saïda annonce des baisses de 50.000 DA sur le Nemo (VP et VU), de 70.000 DA sur le Berlingo First, de 50.000 DA sur le new Berlingo, de 50.000 DA sur le Jumpy, de 100.000 DA sur le Jumper.

RENAULT TWINGO GORDINI RS en production



Renault annonce la production d'une Twingo sportive sous le badge Gordini. La Twingo Gordini RS est actuellement exposée à l'Atelier Renault, sur les Champs Élysées. Le constructeur français ressuscite donc officiellement l'esprit Gordini, en hommage à Amédée Gordini qui a réussi à fabriquer des sportives facilement identifiables, notamment avec la couleur distinctive bleue et les bandes blanches qui caractérisent ce mythe automobile. La Twingo Gordini RS est programmée pour le printemps 2010. En plus de la Twingo, la version Gordini sera également déclinée à la Clio et la Mégane.

FIAT

DOBLO CARGO en détails



Fiat vient de publier les premiers détails et clichés de la version utilitaire du nouveau Doblo. Le nouvel étendard du constructeur transalpin est conçu pour se placer au sommet de sa catégorie en termes de performances et de caractéristiques fonctionnelles.

Le nouveau Doblo Cargo incarne un nouveau design, franchement réussi, il sort carrément du lot et

coupe radicalement avec les précédents modèles de Fiat dans ce segment. Pour cette nouvelle génération du Doblo Cargo, ses concepteurs y ont apporté une multitude de nouveautés qui permettront une meilleure pratique.

Fiat Cargo, comme le présente le constructeur, présente une forme carrée, régulière, pleinement exploitable. Il met en avant l'adoption de portes latérales coulissantes et des portes arrière de grande taille qui ont pour but de faciliter les opérations de charge et de décharge.

Le compartiment de chargement présente des mesures exceptionnelles : il peut atteindre 2,2 mètres de longueur interne, 1,23 mètre de largeur entre passages de roue, de 3,4 à 4,2 mètres cubes de volume, 750 à 1.000 kg de charge. Le fiat cargo admet une consommation mixte de 4,8 litres/100 km et une autonomie de 1.250 km avec le moteur 1.3 Multijet. Le constructeur transalpin certifie que le nouveau Doblo Cargo assure des avantages sensibles en termes d'optimisation et d'économie de frais d'entretien.

Sous le capot, Fiat équipera le nouveau Doblo d'une offre variée de motorisations. L'on annonce 4 groupes propulseurs : un essence de 95 ch et trois diesel Multijet de 90, 105 et 135 ch, qui seront bientôt suivis par un Natural Power double alimentation (essence et méthane) et par un autre diesel avec boîte robotisée Dualogic.

Côté déclinaison, Doblo Cargo sera disponible, selon les marchés, en 7 différents types de carrosserie où les professionnels trouveront un fourgon à empattement court et long, un fourgon à toit surélevé, un combi à 5 places avec empattement court et long.

Les professionnels trouveront judicieux les versions «plate-forme», courtes ou longues, qui se prêtent facilement à toutes les transformations pour des activités professionnelles spécifiques (chambres froides, bennes fixes et basculantes).

Enfin, le lancement commercial de ce nouveau véhicule commencera à la mi-janvier 2010.

STRADA s'affiche en "Sporting"

Le pick-up Strada de chez Fiat vient de s'afficher, au Brésil, sous une monte sportive inédite ; Voici Fiat Strada Sporting.

Fiat Strada, l'un des véhicules utilitaires les plus en vue au Brésil, s'offre un maquillage assez inhabituel. Le constructeur Italien vient de présenter deux clichés "sportifs" du pick-up Strada. Sous une couleur rouge pimpante, le Strada est presque méconnaissable, notamment avec les ajouts "funs" constatés sur la face avant comme le kit sport aux suspensions plus fermes, des jantes en alliage au design exclusif de 16 pouces, et le fond des optiques noircies. Selon Fiat Brésil, le volant de ce nouveau baroudeur est gainé de cuir avec surpiqûres rouges, les ceintures de sécurité se couvrent en rouge au moment où le pédalier est en aluminium. Sous le capot du Strada Sporting, c'est le 1.8 l de 115 chevaux qui y est installé. Pas d'autres détails pour l'instant.



SALON INTERNATIONAL DES VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

Peugeot Algérie en force



Peugeot Algérie va signer sa première participation au salon international des véhicules industriels et utilitaires d'Alger (SIVU 2009). Son stand affichera une panoplie de véhicules utilitaires "classiques" mais aussi des véhicules "spécifiques".

Le SIVU 2009, qui ouvrira ses portes du 30 novembre au 06 décembre prochain au palais des expositions, accueillera Peugeot Algérie qui présentera, pour une première participation, sa gamme de véhicules utilitaires et plusieurs autres solutions "spécifiques" réalisées en partenariat avec des carrossiers professionnels. A travers cette participation, la filiale algérienne de Peugeot compte mettre en avant son savoir-faire en matière de véhicules utilitaires et transformés afin de répondre aux besoins, les plus spécifiques, des professionnels.

La marque au Lion qui sera pré-

sente sur une superficie de 556 m² accueillera les professionnels de tous bords en leur présentant plusieurs véhicules carrossés à l'image des professionnels de la restauration ou de la distribution de denrées périssables qui trouveront une offre de véhicules frigorifiques performants des Expert et Boxer.

Par ailleurs, les professionnels de la santé découvriront une offre de véhicules spécialisés dans le secours et les soins aux personnes blessées, en l'occurrence le Boxer ambulance de types A et B. Pour leur part, les professionnels de l'assistance automobile découvriront la version plateau dépanneuse du Boxer. Peugeot Algérie affichera aussi aux professionnels du transport de marchandises et petits déménagements une "polykit" du Boxer avec un volume pouvant aller jusqu'à 23 m³.

Durant toute la période du

salon, Peugeot Algérie sera présente au total avec 15 véhicules à savoir Bipper VU, Partner Origin VU, Partner Origin VU long, Nouveau Partner VU, Partner Tepee 4X2, Expert VU, Expert Frigorifique, Boxer VU, Boxer Frigorifique, Boxer Polykit 20.7m3, Boxer Port'air version 3.5T, Boxer à nacelle, Boxer Ambulance type A, Boxer Ambulance type B et Boxer Minibus.

Avec une gamme complète, moderne, riche et très adaptée aux besoins spécifiques des professionnels, le Lion enregistre depuis le début de l'année 2009 une forte progression de ses ventes de véhicules utilitaires (+28%), progression amenée à s'accélérer encore grâce à l'arrivée sur le marché du tout nouveau Partner Fourgon tôle 1.6 Hdi 75ch, lancé pendant le Salon international automobile d'Alger le mois dernier.

TOMBOLA PEUGEOT ALGÉRIE

Les clés des deux 207 CC remises aux lauréats

La remise des clés des deux Peugeot 207 CC mises en jeu depuis quelques mois par Peugeot Algérie a été faite jeudi après-midi au niveau du siège social de la direction générale de la filiale de la marque au Lion.

Pour rappel, pour gagner ce modèle de loisir d'une valeur globale de 1.900.000 DA, les participants à la tombola « les Holidays de Peugeot », organisée entre le 1er juin et le 31 juillet dernier, devaient acquérir un modèle Peugeot. En présence d'un huissier de justice veillant au bon déroulement de l'opération du tirage au sort, ce sont deux jeunes chanceux qui sont repartis à bord des deux coupés cabriolets « made in Sochaux ».

Il s'agit de Mouloud Slimani, âgé de 36 ans et originaire de Bejaia et de Mohamed Ben Cheikh, âgé de 26 ans d'Oran. Entre autres, les lauréats ont indiqué qu'ils avaient acheté des véhicules Peugeot de type 207 et 107. Il est à noter que la cérémonie s'est déroulée en présence du directeur marketing de Peugeot Algérie, M. Alban Prebay.



CONFIÉE AU RÉALISATEUR
ALI AISSAOUI

L'opérette *Mémoire indélébile* filmée pour l'ENTV



L'opérette intitulée *Mémoire indélébile* de l'association "Hassen El Hassani" pour les arts et la culture de Sedrata (Souk Ahras) sera prochainement enregistrée pour la télévision, a rapporté l'APS qui cite le président de cette association. Première production de ce genre dans la wilaya de Souk Ahras à être portée à la télévision, l'enregistrement de cette opérette, qui a été confiée au réalisateur Ali Aissaoui, aura lieu au courant du mois courant au théâtre de Constantine, a précisé la même source.

Selon Fouad Rouaïssia, président de l'association "Hassen El Hassani pour les arts et la culture", cette opérette, d'une durée d'une heure dix minutes, relate les événements de la Révolution qui se sont produits à Sedrata et au sein de l'organisation "la Base de l'Est" qui dépendait de la wilaya I historique, laquelle englobait toute la région de l'Aurès Nememcha.

DICK LORENTZ ET EDOUARD VON SHAEKE
AU PALAIS DE MANSOURAH (SALLE BOUALI)

Techno old school, trance et électro



Le 17 décembre, à partir de 21 h au Palais de Mansourah (Salle Bouali) de Tlemcen, sera un rendez-vous incontournable pour les fans de l'électro.

Dick Lorentz-Edouard Von Shaeke est un duo dans la vie comme sur scène. Issus du son rock, ils découvrent la musique électronique au cours d'un live-act de Laurent Garnier à la Vapeur en 1997.

Après de s'être plongés dans cet univers, ils décident d'acheter leurs premières machines en 2000. Quelques années de travail plus tard, ils montent leur premier projet-live qui sera finalement joué en été 2006 lors d'une soirée sur les hauteurs de Dijon. Entre techno old school, trance et électro, ils nous livrent un live énergique et sans concession.

Entrée libre pour les adhérents du CCF (Réservation indispensable) Plein tarif pour les non adhérents (billetterie à l'accueil du CCF). **RC**

COLLOQUE INTERNATIONAL "ANTHROPOLOGIE ET MUSIQUE"

Poésie et musique, une histoire fusionnelle

Le coup d'envoi du colloque "anthropologie et musique" sous le thème générique, «poésie et préservation du patrimoine musical», a été donné, hier, par M. Slimane Hachi, directeur du centre de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, organisateur de la manifestation et du comité scientifique mis en place pour le bon déroulement de cette rencontre à savoir, Mesdames Saidani Maya et Gallèze Ouiza et M. Bourdouz Abdenacer.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans son discours inaugural, M. Slimane Hachi a montré combien ce genre de manifestation qui en est à sa deuxième édition est important pour la préservation de notre patrimoine oral.

Mme Khalida Toumi, absente à l'ouverture des travaux, a néanmoins souligné également dans une allocution lue par le directeur CNRPAH M. Slimane Hachi, l'importance de la poésie dans les répertoires musicaux algériens. Elle a ainsi affirmé que c'est une véritable richesse que recèlent ces textes de part leur impressionnante diversité dans le genre à travers les différentes régions du pays.

Khalida Toumi a exprimé sa satisfaction de la tenue de ce genre de manifestation culturelle et scientifique d'autant plus que les poèmes jouent «un rôle très important dans la cohésion sociale de par les différents thèmes abordés» qui sont, sans aucun doute, le miroir d'une société et d'une époque.

Les deux interventions qui ont marqué



De gauche à droite : Saidani Maya, Slimane Hachi, Gallèze Ouiza et Bourdouz Abdenacer.

cette première journée sont, sans conteste, celles de Poche Christian, chercheur ethnomusicologue à Paris et Trabelsi Mehdi de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis.

Le premier, à travers sa communication «La musique arabe entre poème et mélodie» a réitéré que la musique arabe est essentiellement vocale. Pour lui, cette musique «s'est divisée historiquement entre deux courants opposés».

Le premier, c'est d'abord le primat du verbe qui assure la fonction du musical. «On part du poème qui donne naissance au chant. Ce courant est essentiellement représenté par le fer de lance de la poésie classique : la *qasida*». Puis, un autre courant plus tardif apparu en al-Andalus, a renversé cette approche et privilégié le mélodique par rapport au poème. «Ce courant est représenté par l'invention d'un moule strophique appelé *muwashshah* qui s'est articulé sur des mélodies préexistantes. C'est ce qu'on appelle en musique, une *contrafacture*».

Poche Christian a expliqué académiquement ces deux courants. Aussi, «afin d'accentuer davantage l'aspect chanté, le *muwashshah* s'est nanti au cours de sa carrière de syllabes sans signification qui permettent de

détourner l'attention du contenu du poème afin de se laisser griser par le musical. Alors que les recueils de *qasida* ont été consignés sous le nom de *diwan*, ceux basés sur la *contrafacture* ont été dénommés *safina*.»

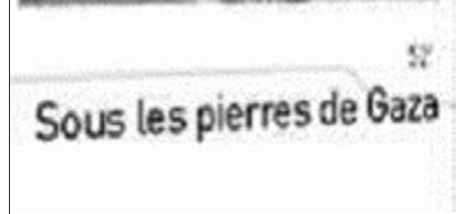
Le second conférencier intervenant au cours de l'après-midi, M. Trabelsi Mehdi, était plus pointu en accentuant sa communication sur les spécificités de «la mélodie et le texte poétique dans les premiers travaux sur la musique algérienne : Les musiciens orientalistes et Béla Bartók».

Dans sa communication, il a essayé de montrer l'importance du patrimoine poético-musical algérien conservé dans les premiers documents musicaux et musicologiques, notamment, ceux d'Alexandre Christianowitsch et de Francisco Salvador-Daniel, élaborés au XIX^e siècle, et ceux d'Edmond-Nathan Yafil, de Jules Rouanet et de Béla Bartók, au début du XX^e siècle. Enfin cet intervenant fait remarquer que «malgré les disparités scientifiques de ces documents, leur étude demeure incontournable dans la compréhension, la classification, et la revivification d'un patrimoine plus que centenaire».

K. H.

DOCUMENTAIRE "SOUS LES PIERRES DE GHAZA" DE JEAN-GABRIEL LEYNAUD

Une ville aux mille et un vestiges



La ville de Tlemcen abritera, pour la première fois, le 5 décembre prochain à partir de 17h30 le documentaire réalisé par Jean-Gabriel Leynaud *Sous les Pierres de Gaza*.

Malgré la complexité du contexte politique, une équipe d'archéologues franco-palestinienne tente de sauver les vestiges antiques présents dans la bande de Gaza.

A travers ce documentaire de cinquante-deux minutes le réalisateur nous montre

l'autre facette de cette ville. Gaza n'est effet pas uniquement ce que l'on imagine. Fenêtre de l'Orient, Gaza était jadis une riche cité ouverte sur le monde, une réalité bien éloignée de la ville verrouillée d'aujourd'hui. Pris en étau entre une urbanisation galopante et un conflit israélo-palestinien omniprésent, des archéologues creusent la ville pour rendre leur mémoire aux Palestiniens et ainsi découvrent des trésors. Les suivre au quotidien, c'est non seulement plonger dans un passé fascinant, mais aussi témoigner de la vie à Gaza au présent.

A force de voir des images de guerre, on avait fini par oublier qu'il existait une autre Gaza. Une Gaza chargée d'histoire, point de transit du commerce entre l'Orient et l'Occident depuis trois mille ans. «*Tout le monde est passé ici*», résume un des chercheurs français interviewés par Jean-Gabriel Leynaud dans ce passionnant documentaire consacré aux autres pierres de Gaza : pas celles de l'intifada, mais celles des fouilles archéologiques. La petite bande de terre a été, tour à tour, cananéenne, égyptienne, grecque, romaine, byzantine, ottomane... chacun y a laissé sa trace, ses influences. Ici, comme souvent sur le pourtour méditerranéen, les bâtiments ont eu plusieurs vies - une ancienne cathédrale datant de l'époque des croisés est ainsi devenue une mosquée avec le temps -, plusieurs morts aussi par-

fois, à la merci des conflits mais aussi des tremblements de terre. Plus qu'ailleurs, l'archéologie à Gaza est un véritable sacerdoce. Les chercheurs y jouent une course contre la montre. Sur ce territoire de 365 kilomètres carrés où vivent 1,5 million d'habitants (record mondial de densité !), chaque jour voit sortir un nouvel immeuble de terre. Il faut donc faire vite pour répertorier et protéger les sites. Il faut aussi se montrer très persuasif pour convaincre les Gazaouis, qui ont évidemment d'autres urgences en tête, de l'importance de cette sauvegarde. Il y a aussi la guerre, omniprésente. Le conflit israélo-palestinien a fait des ravages sur certains chantiers de fouilles. Ravages dérisoires au regard des vies humaines, mais qui menacent les trésors du patrimoine, comme cette basilique byzantine abîmée par le passage des chars israéliens.

Précis et vivant, le documentaire offre aux amateurs d'histoire antique quelques jolis moments, comme celle d'une amphore de l'antique port d'Antédon, sous l'œil curieux et amusé de la population. Il reste encore beaucoup à faire, beaucoup à découvrir sur place. A commencer par la construction d'un musée digne de ce nom pour accueillir tous ces vestiges. Dans quelques années, qui sait, si la Palestine arrache son indépendance, on parlera peut-être moins de Gaza à l'ONU qu'à l'Unesco ?

K. H.

GUIDES, MONOGRAPHIES, RÉSUMÉS HISTORIQUES

Ces repères de la mémoire que les Algériens s'arrachent

L'engouement du public pour ces documents bourrés de bonnes adresses mais également de culture et d'histoire, est attesté par les éditeurs, libraires et autres professionnels du secteur.

Par Karimène Toubbiya

Du guide du routard, aux guides culturels en passant par les monographies et autres résumés historiques, tout y passe. «*Rien ne suffit, il n'y en a jamais assez*» nous confie un libraire interrogé à la librairie Maison de la presse d'El Biar. «*Les guides touristiques font un tabac. Ils sont très demandés. Ici, au centre ville, il y a surtout une clientèle étrangère*» ajoute Malika, de la librairie des Beaux-Arts, rue Didouche Mourad.

De l'avis de tous, le grand public est friand d'ouvrages qui mettent à sa disposition immédiate des informations autant sur l'origine des noms et la petite histoire des sites historiques que sur les endroits pour aller dîner ou répondre à l'urgence d'un robinet qui fuit et d'une dent enragée !

Cette demande semble moins correspondre au désarroi créé par les mutations perpétuelles des espaces urbains qu'à une quête nostalgique alimentée par le vide qui sévit dans ce domaine.

Souvent, les plus demandeurs sont de vieux (ou de jeunes) citadins qui, connaissant leur ville par cœur, n'en sont pas moins heureux d'en voir les lieux identifiés dans des ouvrages de référence comme s'ils avaient peur que ne se perde définitivement la mémoire des noms et des lieux...

Depuis quelques années, les guides se succèdent

Alger semble être la ville qui inspire le plus les éditeurs de guides. Ainsi, le guide «*Alger, la capitale*», édité chez Al-Bayazin cette année, propose une approche des lieux avant tout historique. D'Ikozim à El-Djazaïr,



les périodes vécues par la capitale sont détaillées et surtout très joliment illustrées. Une histoire des lieux est également proposée: Palais de Aziza, Mosquée Ketchaoua, Casbah et autres sites, sont présentés au visiteur. Les costumes algérois, les tableaux de peinture et la côte algéroise y sont explorés.

L'année 2007 a enregistré la publication de trois ouvrages sur la capitale : «*Le Guide Nomad*» de Mohamed Rezala, «*Alger en 5 jours*» de Safir Benali et «*10 balades à Alger*» de Philomène Bon et Karine Thomas. Les formats et les approches varient pour occuper un espace éditorial vierge jusque-là. Ces guides ont comme point commun de dépasser leur vocation première d'annuaires pour touristes égarés. Ceci explique-t-il leur prix qui, de 1200 à 1700 dinars, est souvent jugé inaccessible ?

Conçu dans l'enthousiasme et l'humour, Le guide Nomad en particulier semble aussi soucieux de répondre aux besoins des Algérois qu'à ceux des visiteurs. En effet, il

a jusqu'à proposer des adresses de plombiers, dentistes et autres mécaniciens ! Edité également en CD ROM, il a demandé à son concepteur une année de recherches sur le terrain. Côté pratique, plus de 2.200 restaurants, hôtels, cafés, salons de thé, magasins, services notés, tous accompagnés de brefs commentaires, sont listés. Souvent testés par

l'auteur ou ses collaborateurs. Pour chaque rubrique, sont proposés un index alphabétique et un autre géographique, par quartiers et par spécialités. Une carte d'Alger y est incluse. Les sites historiques de la capitale sont proposés ainsi que les plages qui l'entourent : Sidi Fredj, Palm Beach, Zéralda...

Mohamed Rezala y invite à des «*Flâneries de souvenance et de bons endroits quand on séjourne dans la capitale*». La tonalité générale de l'ouvrage est celle d'un amour non dissimulé pour «*El Bahdja el Mahroussa* ».

K. T.

MONEIM ADWAN, L'ENFANT PRODIGE DE LA PALESTINE

Une voix douce dans le désert



Les chants de Moneim Adwan sont des créations s'inspirant du patrimoine musical traditionnel de la région d'Al-Châm (Syrie, Jordanie, Liban, Palestine) et du répertoire classique arabe. Ses textes, écrits pour la majorité par des poètes de la bande de Ghaza, parlent de l'histoire de son pays, de la vie quotidienne palestinienne, de

l'amour. Ses compositions tentent de mettre en mouvement la tradition pour qu'elles restent vivantes et suivent le chemin d'une évolution parfois difficile dans un pays qui oscille entre modernisme et restrictions ancestrales. La voix chaleureuse, parfois puissante et parfois tendre, de ce chanteur est un bel instrument pour véhiculer un message humain au-delà des frontières de la «*prison gazaouie*». Moneim Adwan est né à Rafah dans le sud de la bande de Ghaza, à la frontière égyptienne. Il a commencé à chanter dès son enfance des chants populaires. A 17 ans, il s'intéresse au «*Ūd*» et quelques années plus tard, il entre à l'université de Tripoli (Libye) où il obtient une maîtrise de musicologie sous la tutelle des professeurs Fateh el-Ramiz (chant) et Abdallah Sebaï (Ūd). Après une tournée en Egypte, Tunisie, Jordanie et Irak, il travaille, à partir de 1994, pour différents événements organisés par le nouveau gouvernement palestinien, le ministère de l'Education, le théâtre et le cinéma, jusqu'en janvier 2000 où il crée une musique d'ouverture à Bethléem.

Depuis 1999, il a enregistré quatre disques en France : *Chicha* (Cie Montanaro, 1999), *Nawah* (Chants séfarades et de Palestine avec Françoise Atlan, Budamusique, 2003), *Motayem* (Chants d'Irak et de Palestine avec Pêcheurs de Perles,

Budamusique, 2004), *Il était une fois en Palestine* (Accord Croisés/Harmonia Mundi, 2005) et a participé au dernier disque de Pêcheurs de Perles, *Wahed* en 2006. Il prépare actuellement en partenariat avec la fondation Al-Qattan et l'Agence suisse pour le développement et la coopération deux disques : l'un *Rouh Waheda*/Une seule âme consacré aux chants soufis, l'autre *Tayara Waraq/Le Cerf-Volant* avec des chœurs d'enfants de Ghaza.

Il compose régulièrement des musiques originales de films- documentaires *Sous les pierres de Gaza* (Jean-Gabriel Leynaud, Gedeons Programme, Diffusion France 2, 2006), *Les enfants du retour* (Emmanuelle Destremeau, 2001). Ses musiques inspirent des réalisateurs : *Quelques miettes pour les oiseaux* (Nassim Amaouch, Jordanie/France, 2005). En exil en France depuis l'été 2007, Moneim a effectué une résidence de quatre mois au Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence où il a produit deux concerts et a participé à des résidences créatives avec les musiciens de l'Académie européenne de musique.

En octobre 2009, en hommage à Mahmoud Darwich à la salle Ibn-Zeydoun, le public algérien a été subjugué par ce talentueux chanteur et musicien.

K. H.

Cycle du film tunisien à Annaba



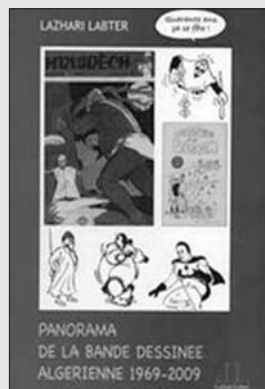
Après la projection cinématographique d'un film tunisien en mai 2009 dans le cadre du Cinéma sous les Etoiles («*les silences du palais*» - Moufida Tlatli), l'accueil en juin 2009 de la jeune chanteuse Amal Matlouthi, le Centre culturel français d'Annaba prolonge notre regard sur certains aspects de la culture tunisienne et cela, du 08 au 13 décembre prochain.

Ainsi, dans le cadre de cette programmation, forcément sélective, d'un cycle sur le cinéma tunisien, le CCFA n'a voulu retenir que quelques films qui constituent des moments forts dans la mémoire récente ou ancienne du public et dans celle des cinéphiles en particulier.

Avant ou après la projection, il vous propose également quatre rencontres/débats, dont le rendez-vous avec le réalisateur Nouri Bouzid.

Conférence-débat de Lazhari Labter autour de la BD algérienne

Le 3 décembre prochain, à partir de 17 heures, Lazhari Labter animera, à Annaba, une conférence-débat autour du thème : «*Panorama de la bande dessinée algérienne 1969-2009*».



Cette rencontre retracera les quarante ans d'existence du 9^e art en Algérie.

De M'quidech, la première BD algérienne parue en 1969, à El-Manchar(1990), en passant par les derniers albums publiés lors du dernier festival panafricain...

Lazhari Labter, écrivain et éditeur, nous offre une riche rétrospective de l'univers des bulles et des dessins de presse made in Algeria.

Le conférencier a lancé sa propre maison d'éditions en 2005 à Alger pour donner corps à un rêve d'enfance : éditer des livres. «*L'éditeur des coups de cœur*» est sa devise.

Il se qualifie comme artisan de l'édition. Il sélectionne des titres en essayant de soigner le plus possible la présentation et en étant intraitable sur le contenu.

Lazhari Labter veut montrer qu'on peut réaliser des ouvrages en Algérie du même niveau que ceux publiés en Occident ou en Orient. Pour lui, un éditeur n'est pas un imprimeur ou un marchand de papier. A ce jour, sur son catalogue, il a 18 titres (et le reste arrive !).

R. C.

VIH/SIDA

L'OMS conseille d'entamer le traitement plus tôt



Les séropositifs devraient entamer un traitement contre le virus VIH du SIDA un an ou deux plus tôt que cela ne se fait actuellement, selon les nouvelles recommandations aux médecins publiées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

PAR SORAYA HAKIM

Selon l'agence onusienne, en suivant ces conseils, pourraient doubler le nombre de personnes suivies pourrait doubler, ajoutant trois à cinq millions de patients aux quelque cinq millions attendant déjà d'être traités. Depuis les précédentes recommandations émises en 2006, plusieurs études ont montré que les personnes contaminées qui étaient traitées plus tôt avaient de meilleures chances de survie. L'OMS conseille aux médecins de traiter les séropositifs dès que leur nombre de cellules CD4, qui sert à évaluer l'état du système immunitaire, descend aux environs de 350 par microlitre (ou millimètre cube, mm3) de sang, et non plus à 200. Dans la plupart des pays occidentaux, les patients contaminés par le VIH reçoivent un traitement à partir d'une numé-

ration de 500 CD4. Les scientifiques ont établi de façon certaine que les patients séropositifs avaient tout intérêt à entamer le traitement antirétroviral plus tôt, car ils courent sinon davantage de risque d'attraper une maladie potentiellement mortelle comme la tuberculose ou de développer d'autres complications quand ils entameront leur traitement, selon David Ross, spécialiste du SIDA à l'Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres. L'OMS recommande aussi aux femmes enceintes séropositives de commencer le traitement plus tôt et de le suivre pendant qu'elles allaitent. L'agence de la santé des Nations unies conseille, par ailleurs, aux pays de cesser progressivement d'utiliser la stavudine (d4T), un antirétroviral, en raison de ses effets secondaires toxiques. Si des pays où l'épidémie est importante suivent ces recommandations, de nombreuses

personnes devraient vivre plus longtemps et en meilleure santé, estime dans un communiqué le Dr Hiroki Nakatani, sous-directeur général de l'OMS pour le département VIH/SIDA, tuberculose, paludisme et maladies tropicales négligées. Les nouvelles recommandations de l'OMS soulèvent toutefois la question du financement de ces traitements à vie par les pays et agences, sachant qu'environ quatre millions de personnes infectées par le VIH sont déjà traitées dans le monde et que cinq millions d'autres attendent de l'être. Les médecins pourraient, par ailleurs, rencontrer des difficultés à convaincre les patients séropositifs de commencer leur traitement plus tôt, quand certains ne présenteraient encore aucun symptôme du SIDA. En outre, suivre un traitement plus longtemps risque d'accroître la résistance.

S. H.

ILS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2009

114 NOUVEAUX CAS DE SIDA EN ALGÉRIE

Le président du Comité national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et sida (CNLIST-SIDA), M. Abdelwahab Dif a fait état, hier à Alger, de 114 nouveaux cas de sida enregistrés durant le premier semestre 2009.

A la veille de la célébration, le 1er décembre, de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Pr. Dif a indiqué à l'APS que le nombre de cas déclarés durant le premier semestre 2009 était pratiquement le double des cas enregistrés durant l'année 2008 (60 cas).

553 cas séropositifs ont été dénombrés durant le premier semestre de l'année en cours, a-t-il dit, contre 585 durant toute l'année écoulée.

Le Pr. Dif, chef de service à l'hôpital Laadi Flici (ex-Kettar), a estimé que *"la prévention est le seul moyen de mettre fin à la propagation du VIH bien que le nombre des personnes infectées en Algérie soit nettement inférieur à celui enregistré dans d'autres pays"*. *"Au delà d'un problème de santé, le sida est devenu depuis 1995 une charge sociale"*, a-t-il déclaré, affirmant que si la prise en charge thérapeutique du malade était la prérogative du ministère de la Santé, la prise en charge psychologique et sociale était le devoir de la société tout entière. Il a appelé, à ce propos, le malade à accepter sa maladie et la famille à le prendre en charge psychologiquement et socialement.

Le spécialiste a déploré la situation des personnes atteintes du sida qui se présentent pour soins à un stade très avancé de la maladie ce qui rend, selon lui, le traitement difficile nécessitant une prise en charge beaucoup plus psychologique que thérapeutique.



Le Pr. Dif a appelé à la formation de psychologues spécialisés dans les maladies graves et au premier chef le sida, précisant que la plupart de ces spécialistes refusent de prendre en charge cette catégorie de malades.

La même source a exprimé sa satisfaction de la disponibilité de la trithérapie dispensée aux patients gratuitement, tout en déplorant le manque de campagnes de sensibilisation pour prévenir de cette maladie qu'il a qualifiée de *"très grave"*.

Quant aux lois qui obligent les nouveaux mariés à effectuer des analyses pour le dépistage des maladies infectieuses, le Pr. Dif les a qualifiées de *"positives"* car elles protègent la société de la propagation de ces fléaux.

Parmi les autres aspects positifs qui contribuent à enrayer la maladie, le Pr. Dif a cité la prise en charge de la femme enceinte pour éviter la transmission du virus à l'enfant, précisant que 80 nouveaux-nés ont été protégés jusque-là de la

contraction du virus de mères séropositives. Le spécialiste a salué, à cette occasion, les efforts consentis par certains ministères et institutions, à leur tête le ministère des Affaires religieuses qui a formé des Mourchidate (guides) dans ce domaine, organisé des prêches du vendredi autour du même thème et distribué des dépliants à cet effet.

Parmi les facteurs dangereux qui contribuent à la propagation du virus HIV, le spécialiste a cité la prolifération de la prostitution non contrôlée, la migration et l'échange de seringues entre toxicomanes.

Dans l'objectif de prévenir cette maladie, il a préconisé la protection des catégories vulnérables contre les proxénètes et toxicomanes et de ne pas avoir des relations sexuelles non protégées notamment en milieu juvénile (20-40 ans) qualifiant ces cas de *"foyer de la propagation du sida"*. Les maladies sexuellement transmissibles contribuent, elles aussi, à la prolifération du virus HIV.

Selon le spécialiste, il est impératif de mettre en place d'un conseil national qui regroupe sous sa bannière l'ensemble des ministères et institutions nationales aux côtés du secteur privé et de la société civile. La création de ce conseil permettra la mise en place d'un programme national de lutte contre le virus HIV, la consolidation de la relation avec les institutions internationales et bénéficier du soutien nécessaire dans ce domaine.

1.011 sidéens et 4.045 séropositifs ont été recensés depuis 1985. Un chiffre qui est loin de refléter la réalité en l'absence de dépistage précoce, régulier et systématique de la maladie, selon le Pr. Dif.

Cuisine

Sauté de mouton au citron confit



Ingrédients :
700 g de mouton avec os
50 g de beurre
80 g d'oignons émincés
1 pincée de gingembre
1 pincée de safran
Cannelle, cumin
2 gousses d'ail écrasées
4 dl d'eau environ
1 c. à soupe de persil haché
1 c. à soupe de coriandre fraîche
2 écorces de citron confit coupée
Sel

Préparation :
Découper la viande en morceaux de 50 g. Dans une cocotte, mettre le beurre à chauffer. Y colorer les morceaux de viande. Ajouter les oignons pour les faire suer, l'ail écrasé et les épices. Verser l'eau. Saler et laisser cuire à feu doux 45 à 50 minutes. 1/4 d'heure avant la fin de la cuisson, ajouter le persil, la coriandre et le citron confit. La viande doit être cuite et la sauce bien réduite.

Baghrir



Ingrédients :
375 g de semoule fine
125 g de farine
1 c. à café de sel
1 demi litre de lait
1 demi litre d'eau
3 œufs
40 g de levure boulangère
4 c. à soupe de miel
1/4de litre d'eau
50 g de beurre

Préparation :
Diluer la levure dans un peu d'eau tiède légèrement sucrée. Tamiser ensemble la levure et la farine dans un grand saladier. Faire tiédir le lait et l'eau, saler, battre les œufs et les incorporer au liquide. Verser petit à petit la moitié du liquide dans la semoule tout en pétrissant. Battre vigoureusement à la main la pâte obtenue afin de l'aérer et d'éliminer les grumeaux. Au bout de 10 min de ce travail, incorporer le reste du liquide puis couvrir d'un linge propre et laisser lever au moins 1/2 h à l'abri des courants d'air. Faire chauffer une poêle légèrement graissée, mélanger la pâte à l'aide de la louche puis verser la valeur d'1/4 de louche. Étaler doucement la pâte avec le dos de la louche et cuire à feu doux jusqu'à ce que des trous se forment à la surface et que toute trace de pâte crue disparaisse. Poser les crêpes côte à côte sur un linge propre, face lisse dessous. Faire fondre le beurre et le miel dans l'eau et laisser bouillir quelques minutes. Disposer les baghrir dans un plat et les arroser de miel. On peut aussi les mettre à caraméliser un peu au four.

COIFFURE

Donner du volume aux cheveux fins

Vous êtes l'une des personnes ayant des cheveux fins et pratiquement sans volumes ? Que diriez-vous de remédier à cette situation ? Voici quelques conseils et directives à suivre afin de donner du volume à vos cheveux fins.

Opter pour des produits lavants ciblés :
Même si l'on veut nourrir le cheveu, il ne faut pas miser sur des soins trop riches qui auraient tendance à l'aplatir.

Dirigez-vous plutôt vers des shampooings et après-shampooings volumisants qui traitent sans alourdir.

Adopter des cosmétiques texturisants :
Certains coiffants, comme la mousse volumatrice, sont surdoués pour donner du pep's aux cheveux fins. Appliquez sur la racine puis répartissez au peigne sur toute la masse capillaire.

Faire des brushings la tête en bas :
Avoir une crinière de lionne, la mission n'est pas impossible si vous vous séchez les cheveux la tête à l'envers, en veillant à retirer l'embout de votre appareil.

passer votre autre main à la base des cheveux pour les décoller.

Se laisser tenter par les rouleaux
Après avoir procédé au séchage, fixez des bigoudis auto-agrippants de large diamètre sur vos cheveux. Vaporisez ensuite un spray ou une laque volumatrice.

Laissez reposer quelques instants, utilisez une nouvelle fois le sèche-cheveux sur le mode "air froid". Déroulez les rouleaux et replacez les cheveux aux doigts.

Permuter sa raie de côté :
En allant à l'encontre de l'implantation naturelle de ses cheveux, on crée un effet volumineux assez rock et bluffant.

Faire un méchage multi-nuances :
Par illusion d'optique, les cheveux contrastés, avec alternance de mèches claires et d'autres plus foncées, semblent gagner en profondeur.



LAVER SON LINGE ÉCONOMIQUEMENT

Préparation d'une lessive maison



Voici une recette de lessive liquide à fabriquer soi-même, à base de savon entièrement naturel, complètement écologique et économique puisque la préparation demande seulement 5 mn et elle s'utilise sans aucun problème dans la machine à laver. Elle lave très bien, le linge est doux, propre et il sent bon.

Recette :
Râpez 50 g de savon de Marseille naturel avec un économe, mettez-le dans un ancien bidon de lessive liquide de 2 l, versez 1 l d'eau bouillante, secouez très fort. Mettez 4 à 8 gouttes d'huiles essentielles au choix (par exemple lavande). Avant chaque utilisation, secouez très fort pour que la lessive redevienne lisse. Il est très important de mettre 1 l dans un

bidon de 2 l pour pouvoir le secouer facilement.
Mettez un verre à moutarde de lessive par machine.
Cette lessive peut également remplacer le liquide vaisselle.
Comme assouplissant, on peut mettre un verre de vinaigre blanc (il existe du vinaigre blanc au citron si vous craignez l'odeur mais rassurez-vous celle-ci disparaît une fois le linge est sec) dans le compartiment de l'assouplissant.
Si votre linge est très sale, rajoutez une c. à soupe de cristaux de soude avec la lessive.
Pour le linge blanc, vous pouvez mettre du jus de citron (filtré à travers un filtre à café) dans le bac d'assouplissant, à la place du vinaigre.

Astuces

Laver une couette en machine



Pliez soigneusement votre couette en accordéon. Placez ensuite 2 ou 3 balles de tennis, ce qui évitera la formation de «paquets», et laissera le duvet uniforme !

Enlever l'encre sur les doigts



Frottez vos doigts avec un peu de jus de tomate avant de les laver. Les taches d'encre sur vos petites mains seront plus faciles à enlever.

Eliminer le jaune sur les ustensiles en plastique



Laissez-les trempés toute une nuit dans un récipient adapté avec de l'eau et un peu de jus de citron. Le lendemain, essuyez vos ustensiles qui seront comme neufs

Détachant avant lavage



Versez quelques gouttes de liquide vaisselle citronné pur sur les taches puis laissez agir quelques minutes avant de laver normalement.

ATHLÉTISME

Deux entraîneurs cubains en Algérie

Deux entraîneurs cubains spécialistes des épreuves du sprint/haies et des lancers viennent d'être recrutés par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Ils rejoignent un autre entraîneur cubain qui travaille depuis trois années en Algérie. Les nouveaux techniciens cubains accompagnés d'un physiothérapeute vont exercer pour la première fois en dehors de leur pays. A présent, il reste à savoir quelle sera la mission de ces nouveaux coaches. Depuis leur arrivée à Alger, les Cubains sont déjà paumés. Ils sont en face de la réalité du terrain. Car, non seulement il n'y a plus d'athlètes algériens « performants » dans le sprint/haies ou dans les lancers, mais le peu qui existe est déjà pris en charge par des entraîneurs algériens. Traditionnellement, les épreuves du sprint/haies ou des lancers ont été de tout temps encadrés par des entraîneurs locaux. A l'image de Mohamed Louahla, Ali Hakoumi, Brahim Mekki, Saïd Lounas (actuellement en France) qui permirent à l'Algérie de se hisser sur le plan mondial notamment dans les relais du 4x400m (13e aux Mondiaux de Stuttgart 93, médaille d'or historique aux JM de Bari 97 et aux Jeux arabes de Beyrouth 97). Sans oublier Ali Bakhta (ancien recordman d'Algérie du 200m et 400m) qui avait atteint les quarts de finale du 200 m aux JO de Los Angeles (1984). Depuis ce bon vieux temps, les courses de vitesse/haies ont totalement sombré. L'Algérie n'est plus représentée dans ces disciplines à l'occasion des compétitions internationales. La récente retraite du véritable sprinteur Malik Louahla, double recordman d'Algérie du 200m (20''62) et du 400m plat (45''13), qui a terminé 9e aux Mondiaux d'Edmonton 2001, sera difficile à combler. Le problème qui se pose actuellement est la déperdition des athlètes.

HANDBALL - 19^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

L'ÉGYPTE RENONCE À ABRITER LA COMPÉTITION

L'Égypte a renoncé officiellement à l'organisation de la 19^e édition du championnat d'Afrique des nations, prévu initialement du 8 au 13 février 2010 au Caire, a rapporté dimanche l'agence officielle égyptienne Mena.

PAR MOURAD SALHI

C'est ce qui confirme la suite des effets de la rencontre de football qui a mis au prise les deux sélections algérienne et égyptienne, en match d'appui joué rappelons-le, le 18 novembre au Soudan. Dans un premier temps, l'Égypte, pour cause de difficultés financières, a demandé le report de la compétition pour le mois de juin ou juillet sous prétexte de la tension qui persiste entre les deux pays. Ensuite, la Confédération africaine a refusé catégoriquement de repousser ce rendez-vous très important d'autant plus qui est qualificatif au mondial, explique Mena. Le secrétaire général de la Confédération africaine de



Les rencontres entre les deux équipes sont toujours spectaculaires.

handball, (sise à Abidjan en côte d'Ivoire), le Dr Assele Nicole, qu'on a eu hier au téléphone nous a confirmé que «pour le moment, la confédération africaine n'a reçu aucune confirmation officielle de la part de ce pays. Et si l'Égypte refuse officiellement d'organiser cette compétition, cette dernière sera transférée dans un autre pays qui reste à désigner. Ensuite, la commission de discipline tranchera dans cette affaire dans les prochains jours». De son côté, la Fédération algérienne de hand-

ball, par le biais de son chargé de la communication, a confirmé que cette instance nationale a envoyé une lettre à la Confédération africaine par laquelle elle sollicite l'organisation de cette compétition en l'Algérie. La sanction de la CAN sera, ajoute la même source, très sévère. «En vertu des règlements en vigueur, au moins deux ans de suspension seront infligés à la Fédération égyptienne (toutes catégories confondues) plus une amende de 80.000 dollars pour s'être désistée à la dernière minute».

Concernant le pays qui devrait abriter cette manifestation, notre interlocuteur ajoute que «celle-ci sera organisée dans l'un des trois pays ci-après : Algérie, Maroc ou Tunisie; je pense que ces derniers ont les capacités d'organiser cette édition; mais la décision officielle sera prise par la Confédération africaine de handball qui devra annoncer le nom du nouveau pays organisateur». L'équipe égyptienne, championne d'Afrique en titre, «participera néanmoins, à la compétition si elle est organisée ailleurs» a précisé l'agence Mena. Avant d'expliquer que les autorités de ce pays ont décidé de se montrer «prudentes» en ce qui concerne l'organisation de la compétition impliquant les sportifs des deux pays. Il est nécessaire de rappeler aussi que le tirage au sort de cette 19e édition du championnat d'Afrique des nations a été effectué lundi dernier sans la présence de l'Algérie. En tout état de cause, l'Égypte devra assumer les conséquences de cette situation, surtout que le pays qui abritera ce rendez-vous accueillera le prochain congrès de la Confédération africaine de handball. M. S.

Pub

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la Wilaya de Tébessa

N° : 8281/OPGI/2009

Avis d'Appel d'Offre National Restreint N° 04/2009

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres Restreint conformément à l'article 25 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des projets suivants :

- 1- **Projet : Travaux d'aménagement Ext. Pour 60/2500 logts sociaux locatifs A OUM-ALI**
- **Lot : Voirie et trottoir + aménagement Ext. + Alimentation en eau potable + ASS - Ext + Eclairage - Ext.**

B.E.T : BENDHIB AHMED - TEBESSA -

Les entreprises intéressées par cette annonce dont la qualifications professionnelle et demandée de 03 er catégorie et plus dans le domaine travaux publique ou tous corps d'état activité principal peuvent retirer le cahier des charge auprès du (l'O.P.G.I) contre payement 2.000,00 DA représentant les frais d'impression.

Les offres doivent être sous double enveloppe, dont la première contient l'offre technique et la deuxième contenant l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et conforme à l'étiquette jointe au cahier des charges portant l'adresse et le projet concerné "A ne pas ouvrir" à Monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I.

"Cité Bel Air Tébessa"

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention "ORIGINAL" et l'autre porte la mention "COPIE" dans le cas où il aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

Pli portant l'Offre Technique:

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire.
- Copie légalisée du registre de commerce.

- Copie légalisée du certificat de qualification "en cours de validité"
- Copie originale du casier judiciaire N° 03 du gérant de l'entreprise "en cours de validité"
- Bilans des trois (03) dernières années.
- Référence bancaire de l'entreprise.
- Dossier fiscal et parafiscal "CNASAT, CASNOS, CACOBATPH"
- Copie légalisée de l'extrait de rôle.
- Liste des moyens humains et matériels.
- Référence professionnelle de l'entreprise.
- Reque de dépôt de la comptabilité des sociétés (EURL - SARL - SNC) au niveau du centre de registre de commerce (pièce éliminatoire).

Pli portant l'Offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire.
- Cahier de prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaire arrêtés en chiffres et en lettres.
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire.

La date limite de dépôt des offres fixé **Mercredi le 16/12/2009 à 11 h du matin.**

L'ouverture des plis est fixée **Mercredi le 16/12/2009 à 13:30**

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul.

Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevable avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/02 modifié et complété par les décrets présidentiel 03/301 du 11/09/2003 et 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offre National Restreint relatif à :

Etude d'Aménagement d'un Echangeur à El kseur

Publié dans le quotidien nationa " DEPECHE DE KABYLIE"

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

B.E.T : INGEROP ALGERIE

Montant : 21.703.500,00 DA TTC

Délais : Cinq (05) Mois

Critères : ayant obtenu une note glogale de 96,49/100 conformément à l'instruction aux soumissionnaires

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de Dix (10) jours à compter de la publication du présent avis et cela conformément à l'article 101 du décret présidentiel 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par les décrets présidentiel 03/301 du 11/09/2003 et 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, teliemly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m2 R+2, bien située coopérat. El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Téliemly
◆ vend villa (350m2) sur grand Bd teliemly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Téliemly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Téliemly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dély Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m2), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

Agence Immobilière “El Massalih”

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2° étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4° étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1° étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE
“LE NID DOUILLET”

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1° étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5° étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1° étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1° étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7° étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1° étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2° étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des vilas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4° étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1° étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2° étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3° étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

PUB

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ

نواري حسين 72 نهج ديدوش مراد

تعديل القانون الأساسي للشركة ذات أسهم المسماة مركب تربية الدواجن بسكيكدة مقرها بسكيكدة مذبحة الدواجن حمادي كرومة رأسمالها 100.000.000.00 دج رئيسها ومديرها العام السيد عبد الحميد جدار : بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 22 / 11 / 2009 مسجل تقرر مايلي :

1 / تعيين مجلس ادارة الشركة وهم جدار عبد الحميد/ عزوز رضا/ لعوامر عمار/ مهدي احمد/ بوكيكر نصر الدين - مثلا العمال : علي رزافي/ صويلح شريف 2 / رفع رأسمال الشركة الى مبلغ قدره 310.000.000.00 دج

للإعلان الموثق

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ نواري حسين

72 نهج ديدوش مراد

تعديل القانون الأساسي للشركة ذات أسهم المسماة شركة كهرياء سكيكدة باختصار اس.ك.اس SKS مقرها بسكيكدة المنطقة الصناعية العربي بن مهيدي. رأسمالها : 12.870.000.000 دج رئيسها و مديرها العام السيد مختار بونور : بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 29 / 11 / 2009 مسجل تقرر مايلي :

1 / انسحاب شركة ذات أسهم هولدينق سوناطراك للاستثمار والمساهمة SIP من الشركة واحالة جميع الحصص التي تملكها والمقدرة بـ 38610 حصة قيمة السهم الواحد 100.000 دج لفائدة شركة هولدينق سوناطراك للنشاطات الصناعية الخارجية AIE شركة ذات أسهم.

2 / تعيين السيدين العلامي عبد النور وسعيداني علاوة مثلان لشركة سونلغاز والسيد توهانت سليم مثل لشركة الجريان انبارجي كومباني A.E.C والسيدان بلشير محمد وشيرك بلحاج مراد مثلان لشركة هولدينق سوناطراك للنشاطات الصناعية الخارجية AIE لمدة ثلاثة سنوات ابتداء من 24 / 05 / 2009 .

للإعلان الموثق

مكتب التوثيق بسكيكدة الأستاذ

نواري حسين 72 نهج ديدوش مراد

تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة نوار عبد الغاني للاستيراد والتصدير مقرها برمضان جمال جزئنة البلدية 04 قطعة رقم 06 سكيكدة رأسمالها 100.000 دج مدتها 05 سنوات مسيرها السيد عبد الغاني نوار لمدة غير محدودة بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 24 / 11 / 2009 مسجل تقرر تمديد مدة الشركة إلى خمسة سنوات.

للإعلان الموثق

Rubrique en partenariat
avec emploitic.com

Graphiste Web ET
Multimédia

MISSIONS :
Concevoir et créer des maquettes et des interfaces graphiques de sites Internet principalement ainsi que d’autres supports multimédia.
En tant que Webdesigner, vous devrez pleinement exploiter les richesses et contraintes des supports multimédia pour proposer avec créativité des conceptions permettant d’atteindre les objectifs de communication de chaque projet et de mettre en évidence ses fonctionnalités.

PROFIL :
- Graphiste confirmé : riche et forte expérience en design Internet et multimédia.
- Maîtrise du découpage et du montage des maquettes en pages Web.
- Passionné : le monde du Web et du multimédia vous sont familiers.
- Esprit d'équipe : vous serez en étroite collaboration avec vos collègues de différents profils (développeurs, commerciaux, chargés de clientèle, ..)
- Toute autre aptitude à développer les maquettes sur des logiciels tiers est souhaitée comme l’aptitude à monter et réaliser des animations Flash ou des scènes et animation en 3D.
- Envoyez vos candidatures à l'adresse email job@aspub.com
- Informations complémentaires

TECHNICIEN SUPERIEUR
S.A.V ITINERANT

Rattaché(e) au Responsable de structure et au Responsable de Service Après Vente export en France, vous aurez à assurer la gestion d’un parc machines de la gamme équipement médical sur l’ensemble du territoire Algérien. Ayant pour objectif principal la maîtrise des dépenses, le suivi et la satisfaction clientèle en minimisant le temps d’intervention.

Votre mission consistera à :
- S’assurer du contrôle de la conformité du matériel suivant les procédures de tests techniques
- Mener à bien les installations, les maintenances, les dépannages et les mises à jour de l’ensemble de la gamme des équipements d’ophtalmologie en utilisant ses qualités et connaissances techniques.
- Gérer et résoudre les problèmes techniques en coordination avec les services commercial et administratif dans les délais impartis Planifier ses interventions et les maintenances préventives avec les clients en tenant un calendrier des interventions
- Etablir les devis des différentes interventions.
- Remplir et archiver les rapports d'interventions.
- S’assurer de la disponibilité des ressources (pièces détachées, accessoires, instruments de mesures...) pour l’accomplissement du dépannage terrain.
- Assurer le suivi, l’ajustement et l’optimisation du stock des pièces détachées (Garantie, hors garantie, sous contrat, hors contrat)
- Assurer la formation de mise en route des équipements de blocs opératoires et de et de consultations au personnel médical.
- Assurer la formation technique de premier niveau au personnel technique.
- Assurer la prospection, la promotion et la vente des contrats de maintenance. Assurer le Reporting à son supérieur et au responsable SAV Export France à tous les niveaux d’interventions.

Votre profil :
- Formation : DEUA / Ingénieur en mesure physique ou équivalent.
- Expérience: 3 ans minimum d’expérience médicale en radiologie, IIRM ou Aéronautique.
- Bonne maîtrise du Français - Anglais courant.
- Maîtrise de l’outil informatique.
- Rigoureux, réactif et précis avec de bonnes capacités d’analyse et un grand sens du diagnostic tout en respectant les procédures ISO et les normes médicales.
- Ouvert d’esprit, autonome, organisé, communicatif avec un excellent relationnel client.
- Grande disponibilité et mobilité géographique pour des déplacements très fréquents sur le territoire national et à l’étranger (supérieur à 50 Jours/an).
- Permis de conduire impératif.

Informations complémentaires
- Type de contrat : CDI
- Année d’expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d’étude : Bac +4
- Salaire mensuel net : Entre 60 000 et 100 000

Responsable de clientèle

Nous travaillons dans 3 domaines :
- L’immobilier (recherche et installation de logements)
- Les démarches d’immigration (permis de Depuis 2006 travail et carte de résidence)
- L’accompagnement interculturel (accueil, voyages de reconnaissance et formations interculturelles)

DESCRIPTION DU POSTE
- Le candidat assure le suivi de l’ensemble des missions, en liaison permanente avec les consultants et la gérante de la société.
Il (ou elle) prend en charge les missions suivantes :
- Suivi de la relation client
- Accueil
- Immobilier (définition des besoins, transmission des demandes, collecte d’informations, organisation des visites, mise en place des contrats)
- Immigration (lien entre le client et le consultant en charge des démarches d’immigration)
- Assistance « vie pratique »
- Organisation de voyages de reconnaissance et de formations interculturelles
- Gestion de l’information (suivi des fichiers clients et logements, recherche et organisation d’informations)
- Gestion courante de la société (suivi comptable)
- Le poste est basé à Hydra avec de nombreux déplacements locaux (accueil à l’aéroport, visites dans la ville, déplacements chez les clients). Un véhicule personnel est apprécié.

PROFIL RECHERCHE
Le candidat ou la candidate a fait des études supérieures et a eu l’occasion de séjourner à l’étranger. Il (ou elle) parle couramment le français, l’arabe et l’anglais, connaît bien Alger et a envie de faire découvrir son pays aux étrangers qui ont choisi de venir travailler quelques années en Algérie. Il (ou elle) a de vraies qualités humaines, de bonnes aptitudes à la communication et au travail en équipe, il (ou elle) est organisé(e) et autonome

Informations complémentaires
- Année d’expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d’étude : Bac +4
- Région : Alger

Hôtesse d’accueil

TACHES PRINCIPALES
- Accueillir, orienter et installer de façon efficace et courtoise les clients selon les standards de service et de performance de l’hôtel Sheraton Club des Pins
- Recevoir les clients dès leur entrée dans le restaurant
- Connaître tous les services de l’hôtel
- Maintien du livre des réservations

- Prendre les réservations conformément aux standards de l’hôtel
- Reconnaître les clients VIP et informer le personnel de restaurant de leur arrivée
- Répondre au téléphone en respectant le standard Sheraton Club des Pins
- Maintien d’une apparence et d’un comportement exemplaire
- Se tenir au courant des événements ayant lieu à l’hôtel
- Préparer les tables réservées en accord avec le responsable
- Connaître les plats proposés aux menus et cartes et "spécial du jour" afin de les proposer aux clients

CONNAISSANCES ET HABILITES SPECIFIQUES AU POSTE
- L’employé doit justifier des connaissances et habilités suivantes:
- Maîtrise de l’anglais, du français et de l’arabe.
- Bonne présentation

STANDARDS DE QUALIFICATIONS
- Diplôme universitaire
- Informations complémentaires
- Type de contrat : CDI
- Région : Alger

Un animateur commercial
basé à Alger

Ce poste nécessite des déplacements réguliers sur les villes principales d’Algérie.

Responsabilités
Sous la supervision du Directeur Commercial, les missions principales sont de :
- Visiter périodiquement les points de vente afin de maintenir en permanence un contact étroit avec le partenaire
- Identifier les axes de développement avec les prescripteurs et proposer une stratégie commerciale adaptée à chaque partenaire qu’il décline en accord avec sa hiérarchie
- Garantir la motivation et le développement des compétences des équipes de nos partenaires sur la vente des produits d’assurance
- Former les réseaux de distribution aux produits d’assurance et aux techniques de vente
- Suivre l’activité Assurance d’un réseau de distribution et en garantir l’atteinte des objectifs de production
- Recueillir toutes informations utiles au suivi des partenaires
- Proposer le cas échéant des adaptations des produits

1.2 Profil recherché
- Homme/femme, de formation supérieure, le (la) candidat(e) recherché(e) bénéficie d’une expérience de 3 ans minimum dans la vente de produit d’assurance, bancaire ou dans l’animation commerciale d’un réseau de distribution.

1.3 Aptitudes professionnelles
- Forte capacité relationnelle
- Persuasif
- Sens de l’organisation et du travail en équipe
- Soucieux de l’atteinte de ses objectifs
- Capacité à remonter et partager l’information avec sa hiérarchie

1.4 Aptitudes personnelles
- Force de proposition et sens de l’initiative
- Dynamisme, implication et autonomie
- Disponibilité, Ecoute

Informations complémentaires
- Région : Alger

TÉLÉCONSEILLERS BILINGUES
FRANCOPHONES (H/F)

Votre mission :
- Emission d’appels en B to C et B to B
- Renseignement client
- Suivi des commandes
- Prise de rendez-vous
- Votre profil
- Vous avez une expérience de téléconseiller en émission d’appel d’au moins 3 mois si possible dans l’e-commerce quelque soit le produit
- Un goût pour les nouvelles technologies et produits High Tech
- Vous êtes doté des connaissances en commerce et en marketing

Amplitude horaire :
- De 9h à 18h du lundi au vendredi

Lieu de travail :
- Dar El Beida

Informations complémentaires
- Type de contrat : CDI
- Année d’expérience : Moins d’un an
- Région : Alger

Des Assistantes Trilingues

Elles auront pour principales activités :
- D’assurer la bonne tenue du secrétariat dans sa globalité :
- Gestion de l’agenda, traitement du courrier et des appels, organisation des déplacements, commande de fournitures, assistance dans la préparation et l’organisation de réunions...
- Pour des candidates avec potentiel de développement, d’autres tâches pourront leur être confiées..

Conditions
- Diplômée Bac +4, vous justifiez d’une expérience probante dans un poste similaire.
- Vous disposez d’un bon relationnel, de capacités de communication et de coordination.
- Vous êtes organisée et avez le sens des priorités.
- Vous maîtrisez parfaitement les langues arabe, française et anglaise à l’oral comme à l’écrit ainsi que l’outil informatique (Pack Office).
- Poste basé à Alger : Pins maritimes, Hydra...

Informations complémentaires
- Type de contrat : CDI
- Année d’expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d’étude : Bac +4
- Région : Alger

Chef de projet

Importante entreprise allemande internationale Linde Gas (www.linde-gas.com) opérant dans le domaine des gaz industriels et médicaux cherche un chef de projet, poste basé en Algérie.

Sous la conduite d’un Chef de Projet régional ainsi que d’un chef de projet senior, vous gérerez des projets d’investissement en Algérie.

Votre mission :
- Gérer plusieurs projets d’investissement de l’entreprise en Algérie (budget et planning)
- Coordonner le travail d’une ou plusieurs petite(s) équipe(s) de projet locale(s) (gestionnaire administratif, assistante, sous?traitants) et s’appuyer sur cette équipe

Missions :
- Assurer la promotion et la distribution des produits (Ingredients et Aromes utilisés dans le domaine de la transformation des viandes et charcuterie).
- Assurer l’interface avec les clients grands comptes et les grossistes distributeurs.
- Etre à l’écoute et identifier les réels besoins des clients et rester disponible à

fin de les conseiller et les orienter sur les domaines d’utilisation des produits et des dosages à pratiquer.
- Prospector et cibler une nouvelle clientèle.
- Veiller à maintenir des relations stratégiques avec la clientèle.
- Suivre de près les dossiers des clients et assurer le recouvrement des créances.
- Assurer le Reporting mensuel.

Profil :
- Niveau universitaire, de formation Commerciale ou Marketing avec une bonne expérience dans le domaine de la transformation des viandes et la commercialisation des produits et ingrédients entrant dans la fabrication de la charcuterie.
- Bonne maitrise de l’arabe et du français. (L’espagnol serait un plus)
- Excellent relationnel, communicatif, bon négociateur, rigoureux avec un sens de l’initiative et un sens poussé des responsabilités.
- Disponible et apte aux déplacements.
- Rémunération attractive+ avantages annexes (Véhicule, téléphone + Bonus sur réalisation des objectifs).

Informations complémentaires
- Type de contrat : CDI
- Année d’expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d’étude : Bac +4
- Région : Alger

UN(E) RESPONSABLE COMMERCIAL (E)

Missions :
- Assurer la promotion et la distribution des produits (Ingredients et Aromes utilisés dans le domaine de la transformation des viandes et charcuterie).
- Assurer l’interface avec les clients grands comptes et les grossistes distributeurs.
- Etre à l’écoute et identifier les réels besoins des clients et rester disponible à fin de les conseiller et les orienter sur les domaines d’utilisation des produits et des dosages à pratiquer.
- Prospector et cibler une nouvelle clientèle.
- Veiller à maintenir des relations stratégiques avec la clientèle.
- Suivre de près les dossiers des clients et assurer le recouvrement des créances.
- Assurer le Reporting mensuel.

Profil :
- Niveau universitaire, de formation Commerciale ou Marketing avec une bonne expérience dans le domaine de la transformation des viandes et la commercialisation des produits et ingrédients entrant dans la fabrication de la charcuterie.
- Bonne maitrise de l’arabe et du français. (L’espagnol serait un plus)
- Excellent relationnel, communicatif, bon négociateur, rigoureux avec un sens de l’initiative et un sens poussé des responsabilités.
- Disponible et apte aux déplacements.
- Rémunération attractive+ avantages annexes (Véhicule, téléphone + Bonus sur réalisation des objectifs).

Informations complémentaires
- Type de contrat : CDI
- Année d’expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d’étude : Bac +4
- Région : Alger

Chef de Département Réalisation

Exigences d’accès :
- Diplômé universitaire dans les spécialités liées à l’environnement Informatique, Energie, Electricité (courant fort, courant faible), Aménagement, Climatisation spécifique, Détection et extinction Incendie et Génie Civil
- Expérience minimum de 5 ans dans le domaine.
- Connaissance des évaluations et suivi de projet (vérification, attachements, situations et DGD).
- Supervision, Coordination et Suivi d’un ensemble de projets.
- Connaissance des langues arabe, française (parlées et écrites).
- Très bonne culture générale.
- Maîtrise de l’outil informatique ; des techniques de gestion : AUTOCAD, SAP2000, MS Project.
- Meneur d’hommes, ouverture d’esprit et gout pour la communication.
- Autonomie, rigueur et dynamisme, facilité d’adaptation.
- Disponibilité et aptitudes aux déplacements fréquents sur tout le territoire national.

Informations complémentaires
- Année d’expérience : 3 à 5 ans
- Niveau d’étude : Bac +4
- Région : Alger

Faites
publier vos
offres
d’emploi
pour
seulement
300 DA...
Les
demandes
d’emploi
sont
gratuites.

PROGRAMME TÉLÉ



09:20 La vie avant tout
10:10 10h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Qui veut m'épouser ?
16:45 Preuve à l'appui
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:10 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Les experts
23:15 Enquêtes et révélations

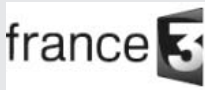


09:00 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:55 Je commence demain
12:57 Météo
13:00 Journal
13:55 Les gestes qui rassurent
13:57 Météo

14:00 Consomag
14:05 Expression directe
14:10 Toute une histoire
15:20 Un cas pour deux
16:15 Commissaire Lea Sommer
17:10 Rex
17:55 Côté match du jour
18:05 En toutes lettres
18:55 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:33 Le progrès en questions
20:34 Météo
20:35 Retour en Terre Inconnue



22:35 Plein 2 ciné
22:40 Le monde solidaire
22:45 Enfermés dehors



09:05 Plus belle la vie
09:30 Zorro
10:00 Des histoires et des vies
11:00 30 millions d'amis collector
11:30 Consomag
11:35 Flagrants délits
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional

12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick
14:40 Keno
14:45 Sénat info
15:00 Questions au gouvernement
16:05 Outremers
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Flagrants délits
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 Le 19/20 édition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Raboliot
22:00 Météo
22:05 La minute épique
22:10 Ce soir (ou jamais !)
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Prédateurs
20:44 Thema
20:45 L'autre révolution
21:45 Capitalisme, notre recette secrète
22:45 Le dessous des cartes
23:00 Silence = mortes
23:10 Plastic City



10:00 Absolument stars
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:50 La petite maison dans la prairie
12:45 Météo
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 Pacte d'amour
15:30 Alliance fatale
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 La France a un incroyable talent



23:25 Météo
23:30 Capital



09H00 Ce que j'aime chez toi
10H00 Foot-ball Channel
11H00 Match de Foot-ball : Arsenal vs Chelsea
12H30 NESS... NESSMA
13H30 Mirna & Khalil
14H30 J A D

15H30 R O M E
17H30 Little Einsteins
18H00 Championnat de France de Foot - ball
19H00 J A D
20H00 Mirna & Khalil
21H00 Crinière au vent , une âme indomptable
23H00 Match de Foot-ball



09:50 Tellement vrai
11:25 Powder Park
12:20 Friends
13:40 En quête de preuves
16:10 Tellement people
16:40 La vie de palace de Zack et Cody
17:35 Friends
18:00 Physique ou chimie
18:50 South Park
19:20 South Park
19:45 South Park
20:15 12 Infos
20:35 Bonekickers
23:10 South Park



10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:30 Y'a une solution à tout !
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
15:15 L'emmerdeuse
17:00 Drôles de dames
18:00 Le zapping
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Le comte de Monte Cristo
22:40 Politiquement parlant !

LA SELECTION DU JOUR



20h40

Le comte de Monte Cristo



Réalisateur : Josée Dayan. Avec : Gérard Depardieu (Monte Cristo, Edmond Dantes, abbé Busoni), Ornella Muti.

En 1815, alors jeune capitaine au long cours, Edmond Dantès a été injustement emprisonné au soir de ses fiançailles avec la belle Mercedes. Il a été victime d'un complot ourdi par Danglars et Morcef, deux de ses compagnons jaloux et par le vil procureur Villefort. Dans sa prison du château d'If, Dantès rencontre l'abbé Faria qui lui révèle l'existence d'un trésor avant de l'aider à s'évader... Enfin libre et riche, grâce au trésor qu'il a découvert sur l'île de Monte-Cristo, le fugitif voyage en Orient avant de revenir en France.



20h35

Raboliot



Réalisateur : Jean-Daniel Verhaeghe. Avec : Thierry Frémont (Raboliot), Appoline Rose (Delphine).

Raboliot, surnommé ainsi parce qu'il ressemble à un lapin de rabouillère, est un braconnier passionné et hardi que rien ne peut empêcher d'obéir à cet étrange besoin de chasse nocturne. Surveillé par le gendarme Sommedieu, Raboliot multiplie les imprudences et va jusqu'à le narguer ouvertement. Dès lors, s'ouvre une lutte sans merci entre les deux hommes. Traqué, Raboliot doit fuir et vivre dans les bois comme un loup. Au bout de quelque temps, accablé de solitude et torturé par le désir de retrouver sa famille, il retourne chez lui. Mais Sommedi lui guette.



20h45

L'autre révolution

Réalisateur : Malgorzata Bucka

Dans les anciennes démocraties populaires européennes, la libéralisation économique s'est accompagnée partout des mêmes symptômes. D'un côté, la perspective de fortunes et de carrières nouvelles, un afflux de marchandises et la possibilité d'émigrer sont apparus. De l'autre, les conséquences négatives ont été un Etat au bord de la faillite, la disparition de la protection sociale, la hausse des prix et les nombreux licenciements liés à l'effondrement des vieilles industries. Avec la crise financière actuelle, ces Etats sont à nouveau fragilisés. Citoyens ordinaires et artisans de cette "autre révolution", comme l'économiste polonais Leszek Balcerowicz, l'ancien Premier ministre slovaque Mikulas Dzurinda ou d'anciens directeurs du FMI et de la Berd, témoignent.



22h45

Enfermés dehors



Réalisateur : Albert Dupontel. Avec : Albert Dupontel (Roland), Claude Perron (Marie).

Roland, un SDF affamé, trouve par hasard un uniforme de flic. Après l'avoir enfilé, il décide d'aller manger à la cantine d'un commissariat de police. Là, il rencontre une jeune femme désespérée, dont la belle-famille refuse de lui rendre son enfant. S'engageant de faire justice lui-même, il confond le nom des beaux-parents de la belle inconnue et celui d'un important homme d'affaires.



Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

L'Algérie à Ouagadougou pour le 1^{er} Colloque sur l'emploi en Afrique

L'Algérie participera au 1^{er} Colloque africain intitulé "Surmonter la crise : mise en œuvre du pacte mondial pour l'emploi en Afrique" qui se tient dès aujourd'hui et pour trois jours à Ouagadougou (Burkina Faso), indique dimanche un communiqué du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger repris par l'APS. M. Djamel Ould-Abbas, ministre du secteur, représen-



tera le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à ce colloque, précise la même source. L'initiative du pacte mondial

a été avancée en septembre 2004, à Ouagadougou, lors du sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, et dont la mise en œuvre a été décidée lors de la 98^e session de l'Organisation internationale du travail (OIT) en juin 2009. "Ce colloque a pour objectifs de promouvoir le travail décent, la protection sociale des travailleurs et de leurs familles, ainsi que le dialogue social", ajoute le communiqué.

L'écrivaine Adila Katia au café littéraire de l'ambassade de Grande-Bretagne

Adila Katia, auteur des ouvrages *Le vieil homme et la belle*, *A l'ombre de tes yeux* et *Un souffle du bonheur* (les derniers publiés cette année par Editions Alpha), et qui est aussi connue comme écrivaine du journal *Liberté*, a été l'invitée d'honneur à un café littéraire organisé par l'ambassade de Grande-Bretagne,

Julia Henderson, à la résidence de l'Ambassadeur, le 18 novembre.

L'événement s'est déroulé en la présence d'une trentaine de dames qui ont eu le plaisir d'apprendre un peu de la vie de Adila Katia, de ce qui l'inspire dans ses écrits et de lui poser des questions à ce sujet. Adila Katia a expliqué que ses écrits s'inspirent de situa-

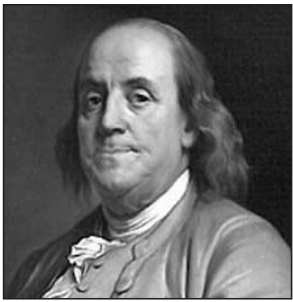
tions réelles, y compris celles personnelles qui lui sont transmises par ses lectrices. Les dames présentes ont également discuté avec Adila Katia l'histoire et les caractères dans son dernier livre *Un souffle du bonheur*. Les écrits de l'écrivaine reflètent dans l'ensemble la vie quotidienne de beaucoup de femmes algériennes.

Newton, Franklin : des articles illustres mis en ligne par la Royal Society

La Royal Society britannique, la plus ancienne institution scientifique au monde, a annoncé hier avoir mis en ligne, pour la première fois, des articles originaux historiques de scientifiques visionnaires, tels Sir Isaac Newton ou Benjamin Franklin. La Royal Society a numérisé certains des plus fameux articles publiés dans ses revues au cours des siècles, dans le cadre des célébrations de son 350^e anniversaire. Parmi ces articles, la théorie de Newton sur la lumière et les couleurs (1672) qui continue d'être la base de la physique théorique, ou un



article de Benjamin Franklin, un des pères fondateurs des Etats-Unis, sur une expérience consistant à faire voler un cerf-volant dans un orage pour prouver que les éclairs sont de l'électricité et non une force sur-naturelle. On y trouve aussi la terrifiante description



d'une transfusion sanguine (1666), une étude scientifique de 1770 confirmant que le compositeur autrichien Wolfgang Amadeus Mozart était un génie et, plus contemporains, les premiers écrits de 1970 de l'astrophysicien britannique de renom Stephen Hawking sur les trous noirs.

Des entreprises belges intéressées par le câprier de Tébessa

Le câprier de Tébessa intéresse des entreprises belges qui veulent l'utiliser dans l'industrie pharmaceutique et les cosmétiques, a-t-on appris hier de la représentation régionale du Haut commissariat au développement des steppes (HCDS). M. Salah Eddine Kellil, directeur régional de cet organisme, a fait savoir à l'APS, qu'un groupe d'opérateurs du royaume de Belgique

est attendu "dans les prochains jours" à Tébessa pour finaliser avec les responsables locaux du secteur agricole les modalités liées au premières expéditions de cet arbrisseau méditerranéen cultivé pour ses boutons floraux (câpres). Les boutons floraux du câprier de Tébessa, connu pour sa qualité supérieure, sont utilisés, selon la même source, dans la production de divers médicaments

et de produits cosmétiques pour la peau, en plus de leur emploi comme condiment apprécié ou comme tisane. Extrêmement robuste, le câprier pousse spontanément dans plusieurs endroits de la wilaya de Tébessa, surtout sur les sols pauvres et caillouteux. Ses grandes fleurs, très odorantes, ont une durée de vie très courte. Le câprier est cédé à 400 DA le kg au marché local.

Saisie d'un important lot de pièces détachées contrefaites à Oum El Bouaghi

Le procureur de la République près la cour d'Ain Beida, wilaya d'Oum El Bouaghi, après avoir été informé de la saisie d'un important lot de pièces de rechange, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour

définir la source de la marchandise et l'arrestation des contrevenants. La saisie a été opérée le 24-11-2009 au barrage placé sur la RN 10 par la gendarmerie territoriale qui a arrêté un individu au volant d'un camion de marque Foton chargé de 07 moteurs, 03

boîtes à vitesse et d'un grand nombre de différentes pièces de rechange de voitures. La gendarmerie a ouvert une enquête qui déterminera les responsabilités dans l'affaire et le procureur a remis la marchandise saisie aux services des douanes de la wilaya.

Les Etats-Unis ont laissé Ben Laden s'échapper en 2001

Les Etats-Unis auraient pu tuer ou capturer Oussama Ben Laden en décembre 2001 à Tora Bora dans l'est de l'Afghanistan, mais l'administration Bush a choisi de ne pas pousser plus loin et permis sa fuite au Pakistan, selon un rapport d'une commission du Sénat américain. Le rapport, intitulé "Tora Bora revisité : comment nous avons manqué Ben Laden et ce que cela change aujourd'hui", a été rédigé par les membres démocrates de la commission des Affaires étrangères sous la houlette de son président, John Kerry, ancien candidat démocrate à la présidence en 2004. Le document, visible sur le site Internet de la commission et qui devait être officiellement rendu public hier, affirme que le commandement américain, appliquant la stratégie du secrétaire à la Défense de l'époque, Donald Rumsfeld, a refusé de donner les moyens aux troupes pour finaliser la capture du chef d'Al-Qaïda, alors terré dans les grottes de Tora Bora. "Notre échec à conclure l'affaire représente une occasion perdue pour toujours qui a altéré le cours du conflit en Afghanistan et le terrorisme international, laissant le peuple américain plus vulnérable au terrorisme", dit le document. La publication de ce texte de 50 pages intervient alors que le président américain, Barack Obama, annoncera aujourd'hui sa décision sur l'envoi de renforts en Afghanistan. Selon le rapport, trois mois après les attentats du 11 septembre 2001, moins de 100 commandos américains étaient sur le terrain alors que du renfort était demandé pour traquer le chef d'Al-Qaïda. Le rapport cite des témoignages de responsables militaires sur le terrain selon lesquels des demandes pour obtenir des unités de seulement un millier de Marines, pour bloquer une vallée vers le Pakistan ou pour visiter des grottes bombardées, étaient parfois refusées. M. Rumsfeld disait alors craindre un sentiment anti-américain si les Etats-Unis frappaient trop fort et optaient plutôt pour une stratégie dite "d'empreinte légère" basée sur des bombardements aériens et la coopération, plus ou moins fidèle selon le rapport, de milices afghanes. "Nous avons besoin de soldats américains sur le terrain!", réclamait pourtant Gary Bernstein, un responsable de la CIA en Afghanistan cité dans le document. "On aurait pu en finir là", assure-t-il après coup dans le rapport. Le document explique qu'en décembre 2001, l'étau se resserre sur Ben Laden. La CIA sait qu'il était à portée de main dans les montagnes de Tora Bora, accompagné probablement d'un millier d'hommes. Une attaque aérienne exceptionnelle est lancée, avec largage d'une bombe de 7 tonnes jamais utilisée depuis la guerre du Vietnam par un cargo C-130 baptisé "coupeur de pâquerettes", et semble se révéler efficace. Des messages radios interceptés attestent que les grottes "sont bouillantes", enfumées et que Ben Laden se dit prêt à mourir. Mais cette offensive n'est pas suivie massivement et le chef d'Al-Qaïda parvient finalement à gagner la frontière du Pakistan quelques jours après. Huit ans plus tard, "Al-Qaïda s'est reconstitué et Ben Laden a survécu pour inspirer une nouvelle génération d'extrémistes capables de frapper à partir de nombreux endroits", conclut John Kerry, citant les attentats de Londres en 2005. Les Etats-Unis ont 68.000 soldats déployés en Afghanistan. Le conflit, d'un coût de 243 milliards de dollars pour les Etats-Unis jusqu'ici, a fait 950 morts chez les soldats américains, 600 chez les soldats alliés.



Le commandement américain, appliquant la stratégie du secrétaire à la Défense de l'époque, Donald Rumsfeld, a refusé de donner les moyens aux troupes pour finaliser la capture du chef d'Al-Qaïda, alors terré dans les grottes de Tora Bora. Des demandes pour obtenir des unités de seulement un millier de Marines, pour bloquer une vallée vers le Pakistan ou pour visiter des grottes bombardées, étaient parfois refusées.



INSOLITE

Belgique : une employée communale licenciée pour manque de sourire

Une jeune femme de 28 ans a été licenciée alors qu'elle travaillait au service population de la ville belge au motif qu'elle ne souriait pas assez. Aujourd'hui les syndicats s'insurgent et demandent sa réintégration, estimant le motif de licenciement non valable. Après médiatisation de son licenciement, un échevin explique : "Ce n'est pas une faute dans son travail que nous lui reprochons, mais plutôt une attitude. Elle manquait de chaleur, et quand on travaille à l'accueil...". La jeune femme, quant à elle, de nature timide explique : "Je travaille à la ville de Herve depuis avril 2005. D'abord comme assistante sociale, puis au service de la population. Je me suis toujours très bien entendue avec mes collègues et avec mes supérieurs". Il est vrai qu'elle avait déjà fait l'objet d'une évaluation en 2007, lui reprochant de ne pas être suffisamment sympathique avec les habitants de la ville. Mais elle avait, pour remédier à



cela, suivi avec réussite une formation. Finalement, le collège communal d'Herve a conclu, après plusieurs plaintes de personnes âgées, que la commune souffrait trop de l'image que renvoyait l'employée. Les syndicats s'insurgent de leur côté de cette décision, expliquant que la jeune femme ne s'est jamais rien vue reprocher dans son travail. Une assemblée devrait se tenir prochainement sur le thème suivant : "Souriez ou vous êtes viré !"



Concours de la meilleure photo



N°9



N°10

* Coût du SMS 5 DA

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.

billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

● Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant : concours-photo@lemidi-dz.com

● Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 :

● photo 9 pour la photo numéro 9
● photo 10 pour numéro 10

● Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois

● Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs

* Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo
* Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009

● Le gagnant sera récompensé par un

